

Aidez-nous !
11 phoques échoués à ce jour...
Plus d'infos p.26



Info du mois

**La boutique en ligne
ouvre ses portes !**

Faites vos affaires sur :
<http://boutique.picardie-nature.org>

Plus d'infos p.6



NOUVEAUTÉ



• **Edito**

- Rio +20 ou -40 ? p.3

• **Association**

- La boutique en ligne ouvre ses portes ! p.6
- Un peu de changement dans l'équipe salariée de l'association p.7

• **Pôle Observatoire**

- Bilan de la saison 2011 de suivi de la migration postnuptiale p.8
- Implication dans le projet biodiversité en territoires de grandes cultures p.9
- Inventaires communaux : intérêt et méthode p.10
- Découvertes majeures concernant les gîtes d'hivernation et de parturition p.13
- Bilan des week-ends chauves-souris janvier-février 2012 p.16
- Taxons 2012 : Vipère péliade, Tortue de Floride et Pélodyte ponctué p.17
- Espèces à rechercher en 2012 p.17

• **Pôle Protection**

- Retour sur le programme amphibien p.18
- Faune et routes, un début prometteur ! p.19
- Sur l'enquête des hirondelles p.20
- Le retour des busards au printemps p.20
- 2012 : les phoques au centre de sauvegarde p.23
- Dernière nouvelles de la colonie de phoques p.24
- Le petit journal de la surveillance estivale p.25
- Suivi télémétrique de Phoques gris p.26

• **Pôle Développement durable**

- Les commissions administratives placées auprès des préfets..... p.28
- La commission départementale de la consommation des espaces agricoles..... p.30
- Picardie Nature s'attaque aux décharges sauvages p.32
- Terres polluées de Maissemy : 18 ans après, la justice condamne p.33
- Projet de circuit automobile de Croixrault : avis sur l'enquête publique p.35
- Signez la pétition contre le projet de ferme usine des 1000 vaches ! p.36
- Création du réseau jardinage agroécologique p.37
- Huile de schiste, où en sommes-nous ? p.38

• **Pôle Découverte et Animation nature**

- Le Festival de l'Oiseau et de la Nature : retour sur la 22^e édition ! p.41
- Les chauves-souris sous le devant du projecteur p.41
- Fêtons la nature ! p.42
- Les petits éco-citoyens du parc p.43
- Calendrier des sorties : il est temps de programmer les nouvelles sorties ! p.43



• RIO + 20 ou - 40 ? Par Patrick Thiery Président de Picardie Nature

Du 20 au 22 juin dernier s'est tenu le cinquième sommet de la Terre. Un véritable échec en termes d'équité, d'écologie et d'économie.

Rappelez-vous, 1992, Rio de Janeiro, le sommet de la Terre. La troisième Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) rassemblait 178 délégations, 110 chefs d'Etats et de gouvernements ainsi que 2400 représentants d'ONG. Cette mobilisation sans précédent des « grands » dirigeants de la planète et de la société civile organisait la prise de conscience et la compréhension (enfin !) partagée de la finitude de nos ressources naturelles.

La Déclaration de Rio a fixé les lignes d'action pour la préservation de la planète, déclinée en 27 principes dont certains ont constitué un tournant politique en Europe et dans notre pays et ce sont traduits par des dispositions législatives importantes.

Principe 1 : les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.

Déclinaison nationale : la charte de l'environnement adossée à la Constitution française.

Principes 3 et 4 : le droit au développement doit être réalisé de façon à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures.

Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée comme isolément.

Ces deux principes popularisaient le concept de développement durable apparu dans le rapport Brundtland, rédigé en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies, présidée par la Norvégienne Gro Harlem Brundtland.

Principe 10 : la meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient. Au niveau national chaque individu doit avoir dûment accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques, y compris aux informations relatives aux substances et activités dangereuses dans leurs collectivités, et avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision. Les Etats doivent faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public en mettant les informations à la disposition de celui-ci. Un accès effectif à des actions judiciaires et administratives, notamment des réparations et recours, doit être assuré.

Déclinaison par la convention d'Aarhus du 25 juin 1998, ratifiée par la France en 2002 et entrée en vigueur dans notre pays le 6 octobre 2008.

Principe 15 : pour protéger l'environnement, des mesures de précautions doivent être largement appliquées par les Etats selon leurs capacités. En cas de risque de dommages graves et irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement.

C'est le fameux principe de précaution, juridiquement traduit en France dans la loi

Barnier de 1995. Le législateur français a ajouté à la définition de Rio les notions de réaction proportionnée et de coût économiquement acceptable mais son interprétation reste difficile et controversée.

Principe 16 : *les autorités nationales devraient s'efforcer de promouvoir l'internalisation des coûts de protection de l'environnement et l'utilisation d'instruments économiques en vertu du principe selon lequel c'est le pollueur qui doit, en principe, assumer le coût de la pollution, dans le souci de l'intérêt public et sans fausser le jeu du commerce international et de l'investissement.*

C'est le fameux principe pollueur-payeur défini en France par à l'article L110-1, II, 3° du code de l'environnement selon lequel « les frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci doivent être supportés par le pollueur. »

Principe 20 : *les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable.*

Déclinaison française... laborieuse au regard du non respect de la parité dans de nombreux domaines, y compris et surtout en politique comme chacun a pu le constater à l'occasion des élections législatives.

Le Sommet de Rio en 1992 a aussi lancé le programme d'action pour le 21^{ème} siècle, l'Agenda 21 repris par de nombreuses collectivités (villes, départements...) souhaitant mettre en œuvre très concrètement les principes de la déclaration dans de nombreux domaines : santé, logement, énergie, gestion des déchets, pollution, etc...

Seul bémol mais de taille à ce Sommet, l'absence de volonté mondiale d'asseoir le postulat qui visait le changement des modes de production et de consommation :

La cause principale de la dégradation continue de l'environnement mondial est un schéma de consommation et de production non viable, notamment dans les pays industrialisés qui est extrêmement préoccupant dans la mesure où il

aggrave la pauvreté et les déséquilibres (chapitre 4 de l'Agenda 21).

Ce Sommet de Rio ne partait pas de rien. La Conférence de Stockholm en 1972 a constitué la première Conférence des nations Unies sur l'Environnement Humain où plus de 100 Etats et des ONG ont cerné les enjeux du développement durable.

Après Rio, en 2002, au Sommet de Johannesburg, la célèbre phrase prononcée par le Président Jacques Chirac, *la maison brûle et nous regardons ailleurs*, illustre l'aggravation sans précédent des indicateurs environnementaux dans tous les domaines : climat, air, eau, océans, biodiversité... Ce Sommet a été l'occasion d'amorcer un bilan mondial et d'évaluer les engagements des Etats en faveur du développement durable.

Alors que penser de Rio + 20 ?

Pour vous donner une idée du sentiment qui traverse l'esprit de ceux qui, comme moi, militent depuis 40 ans dans une association de protection de la nature, j'ai envie de vous dire :

Rio + 20 ? Circulez, il n'y a rien à voir (ou l'échec annoncé).

Et puis, de manière partielle, j'ai extrait une phrase d'un des textes du Sommet de juin dernier :

« le phénomène de volatilité des prix agricoles et des matières premières est inquiétant ». Elle illustre parfaitement la dramatique dichotomie de notre époque : des peuples auront faim et nous pillons leurs ressources mais la spéculation dirige le monde.

Comment, sous cet horizon assombri, conserver, alors, son dynamisme et son enthousiasme de militant associatif, un brin désabusé par l'incapacité des dirigeants de nos sociétés industrialisées égoïstes à faire preuve de clairvoyance ?

Gardons à l'esprit que la découverte de la nature que les associations de protection de la nature et de l'environnement vous fait vivre apporte du bien-être. Il n'y a qu'à voir l'engouement pour le point d'observation des phoques mis en place

par Picardie Nature: 44 000 visiteurs en 2011 et 14 000 de février à juin 2012, tous ravis de ce contact avec la nature !

Gardons à l'esprit que les associations de protection de la nature et de l'environnement sont reconnues pour être des aiguillons indispensables des pouvoirs publics. Qui oeuvre le plus en France, avec ténacité, pour le respect de la loi littoral, des législations sur la protection des espèces animales et végétales, sur les déchets, etc... Si ce n'est des associations comme la notre ?

Gardons à l'esprit qu'en animant le débat public et en portant un plaidoyer pour l'intérêt général, nous avons participé à développer, à partir des années 70, la démocratie participative. Et que nous voulons développer la démocratie environnementale, prévue dans le principe 10 de la Déclaration de Rio de 1992.

Alors quand la maison brûle et que beaucoup de nos concitoyens regardent encore ailleurs, donnons un coup de main aux pompiers volontaires qui s'activent pour éteindre l'incendie ou à défaut éviter qu'il ne se propage.

Aidez-nous à consolider nos fondations en sollicitant votre entourage pour adhérer à Picardie Nature.

Impliquez-vous dans nos activités, si ce n'est pas encore le cas.

Soyez convainçants et éduquez à l'environnement et au développement durable les enfants, les adultes et, parmi ceux-ci, les élus, du maire aux parlementaires.

Il en restera quelque chose.

Le Président

Patrick THIERY

Parmi les nombreux textes sur le sujet, je vous invite à lire le rapport d'information Rio + 20 : l'émergence d'un nouveau monde rédigé, avant le Sommet, par la commission du développement durable du Sénat et animé par une sénatrice picarde, Laurence ROSSIGNOL.

• La boutique en ligne ouvre ses portes !

Par Aude Dekervel
Assistante de communication

Venez découvrir la toute nouvelle boutique en ligne de Picardie Nature !

Dans nos rayons, nous vous proposons : livres, DVD, jumelles, longue-vue, tee-shirt...

En achetant sur ce site, vous contribuez à la protection de la nature car les bénéfices servent à financer des actions de protection concrètes de la biodiversité.

Rendez-vous sur :

<http://boutique.picardie-nature.org/>

The screenshot shows the homepage of the 'La Boutique Picardie Nature' website. At the top left is the logo with a bird icon and the text 'La Boutique Picardie Nature'. At the top right, a shopping cart icon shows '1 Produit: €10.00' and a link 'Voir le panier'. A large green banner features a photo of people with binoculars and the text 'Naturaliste, équipez-vous !' with a button '> Rendez-vous dans la rubrique : Matériel du naturaliste'. Below the banner is a message: 'En achetant sur ce site, vous contribuez à la protection de la nature car les bénéfices servent à financer des actions de protection concrètes de la biodiversité que vous pouvez retrouver sur www.picardie-nature.org'. The 'LA BOUTIQUE' menu includes 'Livres et multimédia', 'Le matériel du naturaliste', 'La boutique du militant', and 'Jeux pédagogiques'. A user login section shows 'Identifiez-Vous', 'Bonjour aude', 'Votre compte', and a 'Déconnexion' button. The 'Catégories' section displays icons for 'Livres et multimédia', 'Le matériel du naturaliste', 'La boutique du militant', and 'Jeux pédagogiques'.

• Un peu de changement dans l'équipe salariée de l'association..

Chaque année, toute l'équipe salariée se réunit en début d'été pour un moment convivial. Le 2 juillet, nous nous sommes donc tous rendus à Saint Valéry-sur-Somme.

Après une réunion d'équipe studieuse, nous nous sommes rendus au Hourdel pour une sortie à la découverte des phoques animée par Laëtitia. Cette journée s'est terminée par un barbecue avec les écovolontaires de la surveillance estivale.

Lors de cette journée, nous avons pu faire la connaissance de Marie-Christine Damiens qui remplace Danielle Lecat au poste d'assistante administrative. Danielle étant partie fin juin pour vivre de nouvelles aventures.

En septembre prochain, se sera au tour d'Aude

Dekernel qui nous quitte pour partir au Canada. Une nouvelle assistante de communication intégrera l'équipe dès début septembre.



L'équipe salariée de gauche à droite : Aude Dekernel, Julie Gobillot, Thomas Hermant, Stéphane Soyez, Clémentine Brevart, Blandine Kesteman, Yves Maquinghen, Laëtitia Dupuis, Sophie Declercq, Sébastien Legris, Perrine Lair, Lucie Dutoir, Sébastien Maillier, Virginie Coffinet, Olivier Gore, Marie-Christine Damiens. Il manque sur la photo : Catherine Bertin, Manoelle Chaveau, Nicolas Damiens, Christophe Hosten et Christina Samiez

• Bilan de la saison 2011 de suivi de la migration postnuptiale au Banc de l'Ilette

Par Thomas Hermant
Chargé d'études scientifique faune

Depuis 25 ans, la migration postnuptiale fait l'objet de suivis en baie de Somme au Banc de l'Ilette. Avant 2010, le site n'avait jamais pu être étudié quotidiennement car les suivis reposaient exclusivement sur du bénévolat.

Pour mettre en place un dispositif de veille scientifique vraiment satisfaisant, sur l'initiative d'ornithologues fortement impliqués dans le suivi de la migration entre 2007 et 2009, Picardie Nature a décidé de mobiliser depuis 2 ans des salariés de l'association complétant l'intervention de bénévoles toujours très impliqués. 12 bénévoles et 5 salariés se sont succédé en 2011 pour assurer le suivi qui a débuté ponctuellement mi-août, puis pris racine quotidiennement du 15/09 au 29/11, pour un total de 378 heures de présence sur le spot, réparties sur 76 jours.

2011 a été l'occasion de réaliser des tests mobilisant plusieurs observateurs sur le spot, comptant simultanément mais séparément afin d'essayer de mesurer « l'effet observateur » sur le suivi. Des séances simultanées sur divers sites du littoral ont également été mises en place grâce à l'aide de bénévoles pour estimer les différences de flux migratoire entre les différents points d'observation et évaluer les meilleurs spots pour les différentes espèces.



Cette année a été marquée par un nombre important de journées aux conditions météo favorables et par conséquent des passages importants d'oiseaux. En ce qui concerne le Pinson des arbres, l'effectif journalier a dépassé 17 fois les 10 000 individus avec un effectif de plus de 140 000 oiseaux le 27/10. L'effectif total pour cette espèce a dépassé les 715 000, ce qui est un record pour le site. 2011 a également été une année record pour d'autres espèces telles que l'Épervier d'Europe (1 228 individus dont 183 le 15/10), l'Alouette des champs (10 504 dont 1875 le 15/10), l'Alouette lulu (3 596 dont 326 le 24/10 et 321 le 09/11), l'Étourneau sansonnet (408 081 dont 32 460 le 6/11), le Bouvreuil pivoine (898 dont 61 le 27/10), etc. A l'inverse, et contrairement à 2010, 2011 a été marquée par des effectifs très faibles pour certaines espèces sujettes à des phénomènes invasionnels comme la Mésange noire (1 en 2011 contre 19 681 en 2010), le Bec-croisé des sapins (22 contre 2 429 en 2010), le Tarin des aulnes (3 409 contre 20 739 en 2010), mais aussi d'autres espèces telles que le Pinson du Nord (1 590 contre 16 357 en 2010).

Au total, 2011 constitue une année record pour le site avec près de 1 226 500 migrateurs recensés et l'on retiendra aussi l'article assez développé et satisfaisant sur le plan scientifique paru dans le quotidien régional « le Courrier Picard » : une occasion importante de faire connaître notre travail au delà du cercle des initiés !



• Implication de Picardie Nature dans le projet biodiversité en territoires de grandes cultures = quelques nouvelles des premiers suivis 2010-2011.

Par Sébastien Legris
Chargé d'études scientifique faune

Ce projet multipartenarial, financé par le Conseil Régional de Picardie, est coordonné depuis 2009 par l'association Agrotansfert, Ressources et Territoires. Il a pour objectif de construire une démarche globale de conseil et d'aide à la décision pour favoriser la biodiversité dans les zones de grandes cultures. Picardie Nature y participe en étudiant plusieurs groupes de faune : les Chauves-souris, les micromammifères, les oiseaux et les coccinelles. L'objectif est notamment de montrer l'intérêt des aménagements (haies, îlots buissonnants, jachères, bandes enherbées...) pour ces animaux. Les suivis se déroulent sur 3 exploitations agricoles à Marcelcave, Mesnil-Saint-Nicaise et Omiécourt. Ils consistent pour chacun des groupes étudiés à réaliser des relevés standardisés sur les divers aménagements agricoles et types de cultures, afin d'obtenir des éléments de comparaison permettant d'apprécier l'intérêt de chacun de ces milieux.

Les méthodes utilisées ont été fonction du groupe étudié :

- les chauves-souris ont été suivies durant 8 soirées de fin juin à septembre. Leur étude repose sur la détection des ultrasons qu'elles émettent lors de leur déplacement et activité de chasse. Pour cela des points d'écoute de 1h00 ont été réalisés avec un comptage du nombre de contacts et une détermination des espèces ayant généralement nécessité un enregistrement du son pour une analyse informatique ultérieure.

- les micromammifères (Campagnols, Mulots, Musaraignes) ont été étudiés en utilisant des pièges à trappe dits «INRA». ceci sur 4 périodes de l'année (février, mai, août et novembre), pour des relevés réalisés tous les matins durant 3 jours. Il s'agissait notamment d'installer des lignes de 20 pièges au niveau des différents

milieux à échantillonner.

- les oiseaux nicheurs, ont été suivis en réalisant des points d'écoute de 15 minutes, lors de 2 passages, avant et après le 15 mai. Un total de 20 points d'écoute ont ainsi été conduits sur les 3 exploitations.

- les coccinelles ont été étudiées en combinant 3 méthodes, l'observation à vue, la capture au filet fauchoir et au parapluie japonais. Chaque année, 6 journées ont été consacrées à l'étude de ce groupe en juin et juillet, avec en 2011 la présence d'une stagiaire sur 3 mois.



Quelques résultats des 2 premières années de suivi 2010-2011

Pour les chauves-souris, les résultats montrent une bonne utilisation des haies et des îlots buissonnants, avec une fréquentation de ces aménagements en moyenne 5 fois plus importante que sur les cultures sans aménagements. En revanche les jachères et bandes enherbées sont peu utilisées. Ils montrent également que les aménagements éloignés de zones de chasse connues pour être attractives (Bois, bosquets, prairies, vergers...) sont nettement plus utilisés par les individus. L'étude a aussi permis d'identifier la présence d'au minimum 6 espèces : essentiellement de la Pipistrelle commune (94% des contacts), mais

aussi la Pipistrelle de Nathusius, des Oreillards indéterminés, les Noctules commune et de Leisler, et le Murin de Natterer.

Pour les micromammifères, au cours des 2 ans de suivi, 163 individus ont été capturés pour 6 espèces, le Mulot Sylvestre (67% des captures), le Campagnol des champs (21%), la Musaraigne Musette (9%) , le Campagnol roussâtre (2%), les Musaraignes couronnée (1%) et pygmée (1%). Les résultats par milieux montrent une spécialisation des micromammifères selon les aménagements, en particulier les haies pour le Mulot sylvestre, les jachères et bandes enherbées pour le Campagnol des champs, et les cultures d'engrais verts (culture intermédiaire) pour la Musaraigne musette. Aussi, un suivi de ce groupe réalisé sur Marcelcave depuis 2002 montre que les micromammifères capturés dans les cultures ne présentent aucune pullulation inquiétante. Ceci, notamment en raison du travail du sol, dont la destruction des galeries limite l'installation et la prolifération de ces animaux potentiellement nuisibles aux cultures, en particulier le Campagnol des champs.

Pour les oiseaux nicheurs, les 2 ans de suivis ont permis d'inventorier 24 espèces dans les parcelles avec aménagements, contre 6 dans celles qui en sont dépourvus, soit une

• Inventaires communaux : intérêt et méthode

Par Thomas Hermant
Chargé d'études scientifique faune

Pourquoi réaliser des inventaires communaux ?

Pour optimiser la protection et la conservation des différentes espèces animales, il est primordial de bien les connaître. Telle est la devise de Picardie Nature : « mieux connaître pour mieux protéger ».

Cependant, à l'heure actuelle, certaines communes de Picardie sont encore très mal

richesse spécifique 4 fois plus importante. Les espèces favorisées sont essentiellement des passereaux dont certaines, de par leur régime insectivore, sont de potentiels auxiliaires des cultures, comme les Fauvettes grisette et à tête noire, l'Hypolaïs polyglotte ou encore la mésange charbonnière. Les aménagements semblent aussi très appréciés par une espèce emblématique de nos plaines, la Perdrix grise, dont les effectifs sont quasiment 3 fois plus élevés sur les parcelles avec haies.

Enfin, pour les coccinelles, un total de 3583 individus ont été déterminés pour 16 espèces, dont une très fortement dominante, la Coccinelle à 7 points (73% des captures), contrairement à d'autres beaucoup moins fréquentes comme les coccinelles à 11 points et virgules, ou encore la petite coccinelle orange. Pour ce groupe les aménagements sont particulièrement intéressants avec une richesse spécifique de 11 espèces. Les cultures, en particulier les pommes de terre, accueillent tout de même 7 espèces. Les échantillonnages par essence ont permis de montrer un intérêt des coccinelles notamment pour le Saule marsault, le Noisetier, l'Aulne ou encore l'Erable champêtre.



connues d'un point de vue naturaliste. En regardant la carte du nombre d'espèces par commune dans la région, ce manque est flagrant. Il peut être lié à divers facteurs :

- certains secteurs peuvent parfois être peu attractifs pour les naturalistes (nombreuses grandes cultures, pas ou peu de zones humides, etc.) ;



- mais il peut également s'agir de zones où ne réside aucun naturaliste.

C'est ainsi que certaines espèces très communes (le Moineau domestique, le Merle noir, le Pinson des arbres, la Coccinelle à 7 points, la Piéride de la rave, la Pipistrelle commune, etc.) se retrouvent absentes de certains secteurs alors qu'on peut raisonnablement supposer qu'elles sont présentes sur une grande partie voire dans toutes les communes de la région.

Pour palier à ces manques de prospections, et par conséquent aux lacunes qui en découlent, il est donc important de prospecter ces zones habituellement désertées par les naturalistes. En plus d'apporter des informations faunistiques supplémentaires, elles permettent aussi de découvrir des zones intéressantes non connues et pouvant accueillir des espèces remarquables (exemple : vieux vergers, coteaux, boisements, etc.) ou des espèces remarquables dans des zones dites moins riches (exemple : Œdicnème criard dans les grandes cultures).

Comment réaliser ces inventaires ?

Où les réaliser ?

Dans la région, on peut considérer qu'une commune sur laquelle plus de 100 espèces ont déjà été recensées est une commune qui a déjà fait l'objet de plusieurs inventaires, donc un certain état initial existe. Par conséquent, il est plutôt intéressant d'orienter les inventaires sur des communes comptant moins de 100 espèces connues.

Pour ce type d'inventaire, et afin d'augmenter

les chances de rencontrer un panel représentatif des espèces de la commune, il est primordial de réaliser un partage homogène des prospections sur les différents milieux présents sur la commune. Ainsi, divers endroits doivent être visités :

- secteurs avec habitations (Moineau domestique, Martinet noir, Chouette effraie, etc.)
- cultures (Perdrix grise, Alouette des champs, Petite tortue, etc.)
- bosquets et bois (Carabes, Pics, grands mammifères, etc.)
- zones humides (Canards, Odonates, Amphibiens, etc.)
- prairies et vergers (Tarier pâtre, Chouette chevêche, etc.)
- jachères (Papillons, Coccinelles, etc.)
- mares (Amphibiens, odonates, etc.)
- etc.



L'idéal est de préparer le terrain en listant les différents milieux présents sur la commune. Le plus simple est de s'appuyer sur une carte IGN et en complément, sur des photos aériennes. Cela peut permettre de détecter des zones intéressantes et qui ne seraient pas visibles sur place depuis les routes, sans préparation préalable de la séance de terrain.

Quand les mener ?

Afin de recenser au mieux un maximum de groupes faunistiques, il est important de cibler ses prospections dans le temps. Trois facteurs principaux sont alors à prendre en compte :

- la saison
- l'heure de la journée
- la météorologie

Ainsi, des prospections en hiver permettront de contacter par exemple des oiseaux hivernants (Grives, Canards, etc.) et des chauves-souris en hibernation (cavités souterraines, caves, etc.), tandis que des prospections printanières permettront de recenser les amphibiens, les reptiles et les oiseaux migrateurs de retour chez nous pour la nidification. Les sorties estivales sont quant à elles plutôt favorables à l'observation des insectes (papillons, orthoptères...), et l'automne peut être l'occasion de prospector les mollusques quand il ne gèle pas.

L'heure des prospections est également importante. Ainsi, les prospections à l'aube sont à privilégier pour les oiseaux, plus actifs en début de matinée. Puis, plus tard dans la journée, avec la montée des températures, ce sont les insectes qui en profitent pour sortir. Enfin, la nuit permet par exemple de rechercher les amphibiens ainsi que les papillons et rapaces nocturnes.

Les conditions météorologiques sont également un facteur à prendre en compte. Les journées ensoleillées et sans vent sont à privilégier pour l'étude des insectes, les journées humides pour les mollusques, les soirées douces et humides pour les amphibiens, les soirées douces et sans vent pour les papillons de nuit, etc.

En pratique 10 passages d'une demi-journée dans une année sur une commune de taille moyenne feront considérablement évoluer l'état des connaissances avec souvent à la clé la découverte de nouvelles stations d'espèces rares et/ou menacées (en nombre variable selon la qualité des milieux présents dans la commune).



comme les oiseaux, de simples points d'écoute et d'observation suffisent à détecter un panel très varié d'espèces. Par contre pour d'autres groupes, il faut parfois adapter les méthodes de prospection. Pour les insectes vivant dans la végétation au sol, un filet fauchoir (sorte de filet à papillons renforcé pour faucher dans l'herbe) peut être utilisé. Pour les insectes vivant dans les arbres, le plus adapté est un parapluie japonais (toile tendue par deux cannes que l'on place sous des branches que l'on frappe avec un bâton pour faire tomber les insectes). Il est également indispensable d'utiliser des sources lumineuses comme un drap et une lampe pour attirer les papillons de nuit. En ce qui concerne la recherche des amphibiens, un filet troubleau peut permettre de trouver des amphibiens dans les mares ou les ornières. Pour trouver des reptiles, il est conseillé de regarder sous les tôles, les morceaux de bâches, etc. quand on en trouve sur les coteaux par exemple. Pour les petits animaux tels que les insectes ou les mollusques, il est souvent utile, voire impératif, de photographier le ou les individus observés afin de pouvoir soit l'identifier avec des guides au retour de la prospection, soit les diffuser sur



les listes de discussions des différents réseaux de l'association ou à des spécialistes afin d'obtenir une aide à l'identification.

Comment les valoriser ?

Un inventaire qui reste dans nos mémoires ou dans nos carnets n'aura finalement que peu d'intérêt pour la protection de la faune. C'est pourquoi il est très important de consigner ses données, après chaque inventaire, dans

la base de données en ligne Clicnat. Cet outil créé par Picardie Nature a pour objectif de faciliter la mutualisation des données en vue d'améliorer la connaissance et la protection de la faune régionale et également de porter à la connaissance de chaque citoyen un maximum d'informations sur cette dernière. Sa simplicité d'utilisation (il suffit de se créer un compte, si cela n'est pas déjà fait) permet à chacun de saisir ses observations.

L'ensemble des éléments ci-dessus, tous

combinés les uns avec les autres, permet de réaliser un inventaire représentatif et poussé des espèces de faune présentes sur n'importe quelle commune de la région et peut ensuite par exemple concourir à mettre en place de nouvelles ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) qui constituent des zones d'inventaires qui sont prises en compte dans les politiques d'aménagement du territoire. C'est ainsi que chacun d'entre nous peut apporter sa pierre à l'édifice !

• Découvertes majeures depuis 2009 concernant les gîtes d'hibernation et de parturition en Picardie

Par Lucie Dutour
Chargée d'études scientifique faune

Les résultats présentés ci-dessous sont issus de prospections menées par le réseau chauves-souris de Picardie Nature et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie (CEN Picardie). Ils mettent en évidence quelques découvertes importantes qui ont été réalisées ces dernières années dans la région. Ce bilan des découvertes depuis 2009, début du plan d'action régional en faveur des chiroptères, ne peut pas être considéré comme exhaustif. En effet les données non transmises au 12/03/2012 (date de rédaction) dont les nombreuses données des bureaux d'étude n'ont pas pu être prises en compte dans cette synthèse.

Gîtes d'hibernation

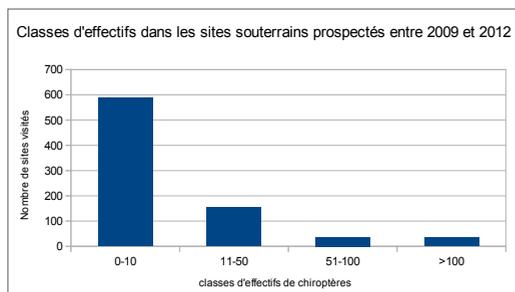
Depuis janvier 2009, 508 sites souterrains se sont vu attribuer pour la première fois au moins une donnée de chiroptères en hibernation. 812 souterrains ont été visités entre janvier 2009 et février 2012. Environ 4% de ces sites (35 souterrains) accueillent plus de 100 chiroptères en hibernation. Sur ces 35 sites d'importance, 19 sont déjà aménagés ou conventionnés par le CEN Picardie ou l'ONF en vue de leur protection, (c'est-à-dire fermés à un accès libre aux visiteurs) et 16 font parties de la liste des sites à préserver en Picardie (7 très fortement prioritaires, 6 fortement prioritaires, 3 prioritaires).

Sur ces 35 sites majeurs, 4 ont été découverts sur la période 2009-2012 :

Après 2009 sur les communes de :

- **Berneuil-sur-Aisne** (vallée de l'Aisne) : ce site souterrain présent sur une grande propriété privée

a été visité pour la première fois en 2009 par le CEN Picardie grâce à l'appui d'un agent du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière). 259 chiroptères au maximum dont 223 Petits rhinolophes (*Rhinolophus*



Graphique 1

hipposideros) ont été recensés dans ce site en hibernation.

- **Machemont** (entre le massif de Thiescourt et la forêt de Laigue) : ce site souterrain visité pour la première fois en février 2010 lors d'un week-end chauves-souris organisé par le réseau chiroptères de Picardie Nature a accueilli 129 chauves-souris en hibernation dont au maximum 100 Petits rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*). Le CEN Picardie a engagé des démarches en 2011 pour pouvoir préserver ce site qui héberge aussi une colonie de mise bas de Petit Rhinolophe.

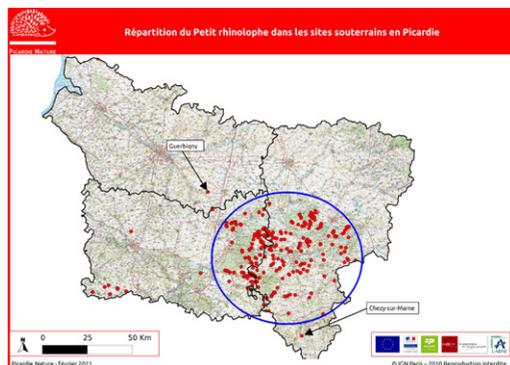
- **Morienvall** (60) : Ce site privé visité en 2010 par les agents de l'ONF accueillait en hibernation 128 Petits rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*).

Notons que ces 3 sites se situent sur le secteur où la population de Petits rhinolophes se trouve concentrée en Picardie. Les effectifs présents dans ces deux cavités en font néanmoins des sites d'importance pour la préservation de l'espèce. En outre le site de Machemont, situé entre le massif de Thiescourt et le massif de Compiègne, Laigue et Ourscamps est important à préserver dans une logique de réseau de sites cohérent pour cette espèce. De même, le site de Morienvall situé en vallée de l'Automne servant de corridor entre la forêt de Retz et le domaine des 3 forêts du PNR, est également à prendre en compte dans cette logique de réseau de sites.

- **Fontaine-sur-Somme** (80) : 117 chiroptères au maximum ont été notés dans ce souterrain dont 71 Murins à Oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*) et 32 Grands murins (*Myotis myotis*). Ce souterrain est le site d'hibernation le plus important pour le Murin à oreilles échanquées en vallée de Somme. En effet, l'espèce est également connue en hibernation sur les communes de Mareuil-Caubert et de La Chaussée-Tirancourt sans que les effectifs ne dépassent les 25 individus maximum dans chaque site. Notons que le souterrain de la Chaussée-Tirancourt s'étant écroulé en 2009, la population hivernante de Murins à oreilles échanquées s'est peut être en partie délocalisée sur le site de Fontaine-sur-Somme. La même

tendance est constatée pour le Grand Murin sur ce souterrain où les effectifs sont bien supérieurs à ceux des autres souterrains connus en vallée de la Somme.

En dehors de ces sites d'importance, d'autres observations notables ont été faites depuis 2009. Ainsi, le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) a été noté début 2012 à deux reprises hors de la zone où la population se concentre habituellement (compiégnois, laonnois, soissonnais, noyonnais). Un individu a été noté en vallée de L'Avre dans un souterrain à Guerbigny dans la Somme. Le site le plus proche où l'espèce a déjà été observée se trouve à 10 km au sud sur la commune de Boulogne-la-Grasse (60) dans un petit massif boisé. S'agit il d'individus issus d'une petite population relictuelle ou y a-t-il des échanges avec les individus présents sur le massif de Thiescourt ? La présence de l'autoroute A1 et les rares corridors boisés présents entre le massif de Thiescourt et la vallée de l'Avre ne laissent *a priori* pas penser que l'espèce puisse se déplacer facilement entre ces deux zones. De même l'espèce a été rencontrée début 2012 dans le sud de l'Aisne sur la commune de Chezy-sur-Marne, 1ère donnée pour cette espèce dans ce secteur.



Carte 1

Gîtes d'estivage :

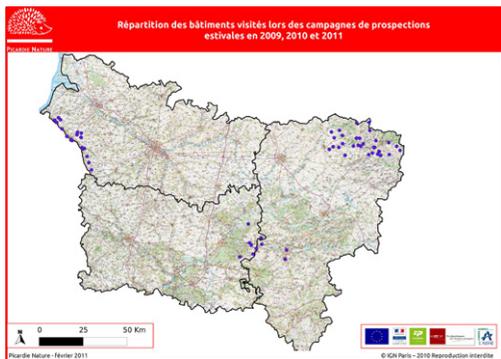
Depuis 2009, des campagnes de prospections en bâtiments, ciblées sur une vallée différente chaque année, ont été menées par des stagiaires de Picardie Nature (Cassandra BOMPAY, Benjamin FAUCON, Emilie LEFRANC, Loïc PIERRET).

Ainsi près de 120 bâtiments (essentiellement des églises) ont pu être visités sur les vallées de l'Aisne entre Compiègne et Soissons, de la Bresle entre Aumale et Gamaches et de l'Oise en Thiérache. Ces prospections ont permis de découvrir 22 colonies de parturition dans des bâtiments communaux et chez des particuliers. La moitié de ces colonies concernent des Pipistrelles communes, espèce anthropophile la plus répandue en Picardie. Les autres espèces concernées sont le Petit rhinolophe (en vallée de l'Aisne uniquement), l'Oreillard (*Plecothus sp*) et la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*).

Deux colonies importantes de Petits rhinolophes ont été découvertes dans ce cadre en vallée de l'Aisne :

- Eglise de Courtieux : les combles visités en juillet 2009 accueillait 40 individus de Petits rhinolophe.
- Bâtiment privé à Hautefontaine : les caves de cette habitation abritait en 2009 près de 90 Petits rhinolophes.

16 colonies de parturition sont actuellement connues pour cette espèce dont 13 dans des maisons forestières.



Carte 2

22 autres gîtes épigés d'importance régionale ont été renseignés depuis 2009 lors de prospections menées par le CEN Picardie, le groupe chiroptères de Picardie Nature et/ou l'ONF.

15 de ces bâtiments accueillent des colonies de Petits rhinolophes et 6 concernent particulièrement des maisons forestières en

forêt de Compiègne, forêt de Laigue (Saint Léger aux Bois), forêt de Retz (Haramont, Faverolles, La Ferté Millon).

La majorité des autres colonies de Petits rhinolophes découvertes depuis 2009 se trouve dans la zone de présence majoritaire de l'espèce.

Notons la découverte d'une colonie d'une dizaine d'individus à Hénonville dans le Vexin (sud de l'Oise) où une petite population de cette espèce est encore présente. Ce site d'importance est d'ailleurs désormais préservé par le CEN Picardie depuis 2010.

5 autres colonies d'espèces patrimoniales ont également été découvertes depuis 2009 :

Grand rhinolophe : 1 colonie d'une petite cinquantaine d'individus (jeunes inclus) a été découverte sur la commune de Dampleux (02) en forêt de Retz. Seulement 6 colonies de cette espèce sont actuellement connues en Picardie dont 5 se trouvent dans l'Aisne (seulement 4 colonies ont été confirmées récemment).

Murin à oreilles échancrées : 3 colonies importantes de Murins à oreilles échancrées ont été découvertes depuis 2009 en vallée de la Somme à Picquigny et à Bettencourt-Rivière (80) et dans le noyonnais à la Neuville-en-Beine (02). 2 de ces colonies ont d'ores et déjà disparu (aménagement de combles), seule celle de Bettencourt-Rivière a pu être préservée grâce à l'action du CEN Picardie.

Sur les 9 colonies de parturition connues pour cette espèce, 5 ont disparues ou n'ont pas été confirmées depuis plus de 9 ans.

Murin à moustaches/Brandt/alcaethoe : une colonie d'une centaine d'individus a été découverte sur la commune de Cottenchy (80). Seules 3 colonies sont connues en Picardie à l'heure actuelle pour cette espèce difficile à contacter en période estivale. La colonie de Cottenchy serait la plus importante des 3 en terme d'effectif. La présence des deux autres colonies à Rochy-Condé (vallée du Thérain,

60) et à Cinqueux (vallée de l'Oise) serait à confirmer.

D'ici la fin du Plan d'action régional le 31 décembre 2013, les prospections à la recherche de nouveaux gîtes pour les chiroptères vont être reconduites avec les programmes suivants :

- organisation de deux week-ends chauves-souris hivernaux début 2013 ;
- recherche des colonies de parturition en vallée du Thérain (60) lors de l'été 2012 (stage) ;
- travail sur les chiroptères et le patrimoine bâti (en particulier les monuments historiques) lors de l'été 2012 (stage) ;
- recherche de colonies de parturition en vallée

• Bilan des week-ends chauves-souris janvier - février 2012

Par Lucie Dutour
Chargée d'études scientifique faune

Cette année, les week-ends hivernaux ont rassemblé 33 participants en vallée de l'Automne (60) et dans le massif de Thiescourt (60). Le suivi des sites déjà connus et la recherche de nouveaux sites d'hibernation ont été ainsi poursuivis comme chaque année.

Dans le massif de Thiescourt 12 sites ont été visités lors du week-end du 21 janvier dont 4 très grands souterrains hébergeant entre 100 et 260 chiroptères. À cette occasion, 4 nouveaux sites ont été découverts dont 1 très grande carrière où 156 chiroptères ont été notés dont 56 Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*). 718 chauves-souris ont été recensées sur ce secteur lors de ce week-end. Ces comptages ont concerné 8 espèces dont 5 en liste rouge régionale (Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Murin de Natterer). À la suite de ces prospections, des contacts ont été pris avec des associations de protection du patrimoine de la grande guerre afin de pouvoir

de la Somme lors de l'été 2013 (stage).

La découverte de nouveaux sites permettra ainsi de continuer le programme de protection de gîtes de mises-bas et d'hibernation.

Remerciements :

Les données récoltées étant largement issue des prospections menées par les bénévoles du réseau chiroptères de Picardie Nature, nous les remercions chaleureusement pour leur investissement.



accéder à deux souterrains préservés pour leur patrimoine historique.

En vallée de l'Automne 27 sites ont été visités lors du week-end du 11 février dont 3 très grands souterrains hébergeant plus de 100 chiroptères. Une très vaste carrière souterraine de pierre sur Pierrefonds a été visitée probablement pour la première fois de manière exhaustive. 179 chiroptères en hibernation dont 134 Petit rhinolophe ont pu être recensés dans ce site. Ce week-end en vallée de l'Automne a permis de découvrir 10 nouveaux sites dans un secteur présentant déjà une forte densité de souterrains. 678 chauves-souris dont 437 Petit rhinolophe (64%) ont ainsi été recensées lors de ce week-end.

De plus, ces week-ends hivernaux sont toujours l'occasion de moments de partages conviviaux lors des soirées en gîtes faisant la coupure entre les deux journées de terrain.

• Taxons 2012 : Vipère péliade, Tortue de Floride et Pélodyte ponctué

Par Sébastien Legris

Chargé d'études scientifique faune

En 2012, 3 espèces d'amphibiens/reptiles ont été désignées pour faire l'objet de recherches spécifiques, afin d'améliorer les connaissances sur leur répartition et l'état de leurs populations.

Parmi celles-ci, une espèce dont la recherche est accessible à tous, la Tortue de Floride, espèce introduite, facile à identifier et présente sur des plans d'eau souvent fréquentés par le grand public (étangs de parcs urbains, gravières de base de loisirs....).

• Espèces à rechercher en 2012 (taxons prioritaires)

Par Sébastien Maillier

Chargé de missions scientifique faune

Concernant les prospections de l'observatoire faune en 2012, les efforts de prospections devront préférentiellement porter sur les espèces suivantes :

- Mammifères terrestres (4) : campagnol amphibie, campagnol terrestre, loir, lérot
- Amphibiens (1) : pélodyte ponctué
- Reptiles (2) : vipère péliade, tortue de Floride,
- Papillons (7) : petite tortue, bel argus, cuivré des marais, cuivré fuligineux, demi-argus, némusien ou ariane, mégère
- Libellules (4) : cordulie à 2 taches, cordulie à corps fin, gomphe à pinces, aeshne isocèle
- Coccinelles (5) : à 7 points, à 22 points, à 13 points, de la bryone, Platynaspis luteorubra
- Criquets-sauterelles (3) : Ephippigère des vignes, Dectique, Criquet verdelet
- Araignées (4) : Argyronète aquatique, Dolomède (2 espèces), Tetragnatha isidis
- Mollusques (1) : escargot de Bourgogne

Ces espèces ont été retenues en général du fait du manque de connaissances actuelles au niveau de leur répartition régionale. Elles peuvent être rares et menacées en Picardie mais ce n'est pas systématique. Ce travail de collecte de données est ambitieux et fera

Et deux espèces dont l'étude s'adresse à un public plus averti, la Vipère péliade et le Pélodyte ponctué, toutes deux présentes dans des milieux plutôt spécialisés et dont l'observation nécessite une recherche particulière (suivi d'un protocole).

Vous pouvez participer en nous faisant remonter vos observations via la base de données en ligne clicnat (www.clicnat.fr).

Merci de votre aide et bonnes recherches !

l'objet comme chaque année d'un bilan rédigé. D'ailleurs le bilan 2011 des taxons prioritaires vous sera communiqué prochainement sur notre site internet.

Je rappelle qu'il est très facile pour tout un chacun de saisir des données via la base de données en ligne Clicnat (www.clicnat.fr) et nous sommes en train de mettre en place des masques de saisie adaptés pour consigner les informations (interface grand public pour la tortue de Floride, interface plus précise pour les espèces à enjeu...).

Parmi cette liste 2012, 9 espèces font l'objet d'enquêtes à destination du grand public. On peut citer la Tortue de Floride, la Coccinelle à 7 points, l'escargot de Bourgogne... **Si tous ces animaux ne vous évoquent rien, vous pouvez commencer par sélectionner les espèces en question sur le site public de Clicnat (www.clicnat.fr).**

Je compte sur vous tous pour contribuer aux diverses enquêtes de terrain et me tiens à votre disposition pour plus de détails. Donc, merci par avance et bonnes observations.

• Retour sur le programme amphibien

Par Blandine Kesteman
Animatrice nature



Les derniers jours du printemps sont arrivés et laissent place à l'été. Ce changement de saison marque donc la fin de la migration de nos amis les amphibiens.

L'heure est donc venue au bilan de nos actions de protection menées durant la fin de l'hiver et le début du printemps. Pour nos petits protégés nous avons déployé différents moyens :

- la mise en place d'un barrage temporaire à Loeuilly : 11 bénévoles ont œuvré à la mise en place de ce chantier : une bâche a été installée le long de la route pour stopper la migration des amphibiens, et des seaux ont été enterrés le long de ce barrage afin de réceptionner les individus. Pendant toute la période de migration (de fin février à début avril), environ 4 bénévoles ont relevé le barrage matin et soir afin de récupérer les individus tombés dans les seaux pour leur faire traverser la route sans risque. Ainsi, ce dispositif a permis une migration en

toute sécurité à 996 amphibiens.

- le suivi du crapauduc du Bois Magneux : ce dispositif permanent installé en 2008 permet aux amphibiens de traverser la route pendant leur migration en toute sécurité grâce à des tunnels placés sous la route. Afin d'évaluer l'efficacité de ce dispositif, 6 bénévoles se sont relayés chaque soir pour compter les amphibiens qui échappent au dispositif et de ce fait se retrouvent mort sur la route. Pendant toute la migration, 861 individus ont été retrouvés morts et 653 amphibiens ont reçu une aide pour traverser.

- la sensibilisation : en parallèle à ces dispositifs de protection 7 sorties ont été effectuées par 4 animateurs, à destination du grand public ce qui a permis à près de 150 personnes d'être sensibilisées à la cause des amphibiens.

Malgré la fin de la période de migration des amphibiens, nos actions continuent notamment dans l'amélioration des connaissances sur les espèces et le repérage des points noirs : rendez-vous sur faune et route : pour partager vos observations et signaler ces points noirs qui nous permettrons d'établir les priorités d'actions pour 2013.

Faune et routes

<http://fauneetroute.picardie-nature.org/>



• Faune & routes, un début prometteur !

Par Virginie Coffinet

Chargée de mission scientifique continuités écologiques

Depuis sa mise en ligne le 24 février 2012, le module de Clicnat «Faune et routes» compte 42 observateurs qui se connectent occasionnellement ou régulièrement pour signaler un animal mort sur la route. Les données renseignées concernent des mammifères (66%), des amphibiens (28%) et quelques rapaces (6%). Parmi les espèces les plus fréquemment retrouvées sur la route, on peut noter :

- Le Blaireau d'Europe (23 localisations),
- le Crapaud commun (21 localisations),
- l'Écureuil roux (18 localisations),
- le Hérisson d'Europe (9 localisations)

En parallèle, les saisisseurs habituels de Clicnat peuvent entrer leurs données directement avec le code comportement «Mort». Une légère hausse du nombre de données d'animaux morts a été notée depuis mars 2012... Peut-on supposer qu'elle fait suite à la mise en ligne de Faune et routes ??

Toutes ces données vont permettre d'identifier des voies de déplacement de la faune sauvage et de mettre en évidence les points de conflit



avec les infrastructures linéaires (routes, voies ferrées...) à l'échelle de la Picardie pour en dégager les principaux enjeux de protection et les priorités d'actions.

Un grand merci à tous les contributeurs pour le partage de leur connaissance. Pour éviter les «crash», connectez-vous sur Faune & routes et continuez à enrichir les données nécessaires à la protection des espèces et à la sécurité des automobilistes !

Clicnat
Picardie Nature / Clicnat

La faune sauvage sur les routes de Picardie

La faune a des besoins territoriaux vitaux et se déplace entre ces territoires, saisonnièrement pour la reproduction comme les amphibiens ou quotidiennement pour la recherche de nourriture, de zones de repos... pour les mammifères terrestres. Parfois, se déplacer peut devenir un vrai défi.

Les voies de déplacement et autres axes de migration de la faune sauvage sont souvent entrecoupés par des infrastructures linéaires (routes, voies ferrées, canaux...) dont certaines constituent des obstacles quasi infranchissables pour la faune. Les animaux se heurtent et peuvent y trouver la mort.

La présente enquête a pour objectif de recenser ces points de conflit à l'échelle de la région Picardie pour identifier les voies de déplacement de la faune et proposer lorsqu'il le sera possible des mesures de protection (crapauduc, écuréuruc...)

Instructions

A Placer la carte sur la zone de l'observation.

Vous devez zoomer plus pour passer au point B, vous pouvez utiliser la molette de la souris.

B Cliquer sur le lieu précis de l'observation.

C Compléter et envoyer le formulaire.

Signalez un animal écrasé
au bord d'une route sur :

<http://faune-et-route.picardie-nature.org/>

• Sur l'enquête des hirondelles

Par Blandine Kesteman

Animatrice nature

Le retour des hirondelles est chaque année l'annonce du réveil de la nature. Cet oiseau populaire, présent dans tout le pays, nous accompagne tout le long de l'été.

Pourtant, cette espèce est menacée par la diminution de ses ressources alimentaires ainsi que par la destruction, pourtant illégale, de ses lieux de nidifications.

Afin de déterminer l'évolution de la population de cet oiseau que l'on aime tant, Picardie Nature, depuis plusieurs années, recueille des données sur ces espèces auprès d'un large public. L'association est donc relais régional, pour 2012 et 2013, de l'enquête hirondelle lancée par la LPO au niveau national, ceci en coordination avec le groupe LPO Oise qui est relais départemental pour l'Oise.

Cette enquête a pour objectif de recenser les nids occupés par les hirondelles que l'on va observer autour de chez soi jusqu'à leur départ vers de nouveaux horizons. De plus, elle permet également de connaître davantage cette espèce afin de mieux pouvoir la protéger face aux menaces qui pèsent sur elle (destruction de ses lieux de nidifications...). Mais pour agir efficacement nous avons besoin de vous, et chaque donnée nous est précieuse !

Pour certains d'entre vous cette enquête est



une habitude et vous souhaitez une nouvelle fois, comme chaque année, nous transmettre vos données. Pour d'autres, c'est une action à laquelle vous aimeriez participer et apporter votre pierre à l'édifice.



Deux solutions s'offrent à vous :

- entrez vos données en ligne directement sur : www.clicnat.fr

- remplissez la feuille enquête téléchargeable sur notre site Internet

Pour toutes informations, n'hésitez pas à me contacter !

Blandine Kesteman

03 62 72 22 50

blandine.kesteman@picardie-nature.org

• Le retour des busards au printemps

Par Sophie Declercq

Animatrice nature

Dans le cadre de notre action d'identification des terrains de nidification des busards dans les plaines agricoles, et tout particulièrement le Busard cendré, Picardie Nature propose plusieurs sorties pour apprendre à repérer ces majestueux rapaces et comprendre leur comportement.

Au cours du mois de mai trois sorties ont été

réalisées par un bénévole et une salariée. Dans l'Aisne, l'Oise et dans la Somme, une vingtaine de participants, petits et grands, amateurs et confirmés se sont immergés dans le monde des oiseaux vivant dans les plaines agricoles. Se tenir à l'affût de la moindre silhouette mobile sur fond de ciel, sur étendue jaune de colza ou sur dégradé de vert tendre à vert foncé selon qu'il

s'agisse de blé, d'orge ou d'escourgeon. Une fois l'oiseau repéré, les participants s'exercent aux critères d'identification d'un rapace, d'un corvidé ou d'un pigeon, et apprennent à ne pas se laisser influencer par la lumière rasante du soleil couchant.

La persévérance, la patience et l'intérêt pour la nature où qu'elle soit, ont été récompensés par la visite des mythiques busards. En vol de déplacement ou en activité de chasse frôlant les cultures, trois espèces ont été contactées : le Busard des roseaux, le Busard Saint-Martin et le Busard cendré. Les participants ont aussi profité d'observer les autres espèces des plaines et chemins ruraux : la Perdrix grise, le Bruant proyer, le Faucon crécerelle, le



Lièvre commun, le Blaireau d'Europe... autant d'espèces dites communes dont il faut aussi se soucier. Des prédateurs que représentent les busards aux granivores comme le Bruant Jaune, la pérennité de ce cortège dépend entièrement de nos pratiques.

• Nichées de busards : la prospection bat son plein !

Par Blandine Kesteman
Animatrice nature

Le jeudi 19 avril 2012 quelques membres du groupe de protection des busards se sont réunis pour préparer la nouvelle saison de prospection des busards. Celle-ci a également été l'occasion de faire connaissances avec Pierre, Florian et Manon, trois stagiaires de BTS Gestion et Protection de la Nature venus pour prospecter sur le secteur d'Hangest-en-Santerre, jusqu'au 20 juillet.

A l'heure actuelle, la prospection bat son plein avec près de 15 bénévoles passant des heures aux coins des champs à l'affût d'une silhouette de rapace.

Ces efforts de prospection ont à ce jour payés puisque à l'heure actuelle une quinzaine de couples de busards cendré et saint martin ont été déterminés en Picardie. A ces localisations de nichées s'ajoute une quarantaine d'observations d'individus des trois espèces de busards présentes en Picardie : le busard Saint Martin (le plus commun dans la région), le busard Cendré (plus rare en Picardie) et le busard des roseaux (peu présent en Picardie).

La prospection continue donc afin de trouver encore davantage de nids et ceux déjà trouvés

vont être surveillés par leurs prospecteurs attirés.

Ce programme de protection permet d'améliorer de plus en plus les connaissances sur l'espèce, aussi bien au niveau des effectifs qu'au niveau comportementale. De plus, grâce à la localisation des nids ainsi qu'à la surveillance, certaines nichées peuvent être protégées d'une destruction éventuelle, notamment lors des moissons. Cette protection peut être de différents ordres : sensibilisation et travail auprès des acteurs concernés (agriculteurs), déplacement des nichés, élevage des jeunes en centre de soin...



• A l'attention des agriculteurs : pendant les moissons, protégeons les busards !

Par Blandine Kesteman
Animatrice nature

Tous les ans, au moment de la moisson, agriculteurs et naturalistes se trouvent confrontés au même problème. Que faire des espèces animales protégées par la loi qui vivent dans les champs (et notamment des poussins qui ne volent pas encore) et risquent de se faire hacher menu ? Les busards font partie de ces espèces.

Contrairement aux autres rapaces qui nichent dans les falaises ou les arbres, les busards, qu'il soient « cendrés » (des migrateurs qui reviennent d'Afrique fin Avril), ou « Saint-Martin », font leur nid à même le sol. En conséquence de la disparition de leur milieu naturel, les steppes herbeuses et marécageuses, ils ont trouvé dans les champs cultivés un milieu de substitution.

Les femelles pondent trois ou quatre œufs dans une simple coupe d'herbes sèches. Les poussins naissent courant Juin pour s'envoler courant Juillet. Incapables de s'envoler lors du passage des machines, les poussins se font happer par les moissonneuses-batteuses, souvent à l'insu des agriculteurs.

C'est pourquoi, partout en France, des actions sont menées par les associations de protection de la nature avec les agriculteurs pour la protection des busards. En Picardie, l'association Picardie Nature avec l'aide de bénévoles intervient pour protéger les nichées de la destruction. Ces bénévoles vont, dans le respect des cultures et des propriétés, assurer un repérage de nids, et prendre en accord et en collaboration avec les agriculteurs, les dispositions nécessaires à leur sauvegarde.

En protégeant les busards, c'est aussi les récoltes que l'on protège.

Ces rapaces sont en effet de grands

destructeurs de campagnols. Un couple et leurs jeunes peuvent en consommer plus d'un millier à chaque saison. Contrairement à ce que beaucoup semblent croire, les trois quarts du régime alimentaire du Busard Saint Martin sont constitués de campagnols, bien qu'il ne dédaigne pas à l'occasion insectes, jeunes lapins, passereaux et batraciens.



Avec quelques 13 000 couples la France héberge près de la moitié de la population européenne de busards, les deux espèces confondues. La Picardie en compte près de 300. Un patrimoine qu'il serait dommage de laisser disparaître, afin que la plaine agricole reste synonyme de vie. Que faire si vous trouvez un nid de busards en cours de moisson ? Un grand oiseau brun s'envole à quelques mètres devant la moissonneuse ? Cela signale à coup sûr la présence d'un nid de busard.

Dans l'urgence et pour ne pas bloquer votre travail : si le nid est découvert à proximité immédiate d'une friche ou d'une parcelle de haute végétation non moissonnée, y déplacer les jeunes et la coupe du nid (à 15 mètres maximum). On peut aussi, après avoir enlevé les poussins du nid, passer la moissonneuse, la barre de coupe relevée, de façon à ne récolter que le grain, la paille restant sur pied et replacer aussitôt après le nid provisoirement.

Ensuite dans tous les cas appeler dès que possible Picardie Nature : une équipe de bénévoles pourra intervenir afin que la protection des busards ne perturbe pas votre travail, pour faire un suivi de la nichée et répondre à vos questions.

Blandine Kesteman

03 62 72 22 50

blandine.kesteman@picardie-nature.org

• 2012 : les phoques au centre de sauvegarde

Par **Laëtitia Dupuis**

Chargée de mission phoques

Chaque année, plusieurs naissances de Phoques veaux-marins sont observées en baie de Somme où se trouve la plus importante population de cette espèce en France.

Suite à de mauvaises conditions météorologiques ou à des mises à l'eau précipitées de la colonie durant son temps de repos à marée basse (provoquées par des activités humaines pratiquées à moins de 300 mètres du reposoir), des jeunes phoques non émancipés se retrouvent séparés de leur mère. N'étant pas autonomes, ils se laissent dériver jusqu'à s'échouer sur une plage.

D'autres, atteints de maladie ou blessés, ainsi affaiblis, se laissent dériver jusqu'à s'échouer sur une plage.

Les animaux échoués sont ainsi transportés à l'annexe phoques du centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature où ils sont soignés jusqu'à leur retour en milieu naturel.

La première naissance de Phoque veau-marin, de la saison, dans l'estuaire picard a été observée le 20 juin 2012. Le premier jeune s'est échoué le 23 juin !

Comme chaque année, le centre de sauvegarde s'est fixé une thématique pour nommer les phoques recueillis au centre : les îles françaises.

Le centre de sauvegarde accueille actuellement 10 phoques.

Retrouvez chaque semaine, des nouvelles et des photos des différents phoques soignés au centre de sauvegarde sur notre site Internet !



Ilette

Echouage : 23 juin 2012 en Réserve Naturelle de la baie de Somme

Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Tatihou

Echouage : 29 juin 2012 au Hourdel

Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Bono

Echouage : 29 juin 2012 au Hourdel

Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Tibidy

Echouage : 29 juin 2012 au Hourdel

Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Taveeg

Echouage : 29 juin 2012 au Hourdel

Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Gargalo

Echouage : 29 juin 2012 au Hourdel

Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Makatea

Echouage : 29 juin 2012 au Hourdel

Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Piana

Echouage : 29 juin 2012 au Hourdel
Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Triagoz

Echouage : 29 juin 2012 au Hourdel
Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Oléron

Echouage : 29 juin 2012 au Hourdel
Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère

Vous pouvez soutenir les actions menées pour les phoques par Picardie Nature en parrainant un phoque au centre de soins ! Pour cela, il suffit de se connecter sur le site internet de Picardie Nature et de choisir le phoque que vous souhaitez parrainer.

• Dernières nouvelles de la colonie de phoques

Par **Laëtitia Dupuis**
Chargée de mission phoques

Mai 2012

- 11 séances de terrain : 1 aérienne, 2 maritimes et 9 terrestres ;

- Au maximum, nous avons recensé 265 Phoques veaux-marins, dont 39 femelles gestantes et 80 Phoques gris ;

- 8 dérangements avec mises à l'eau des groupes de phoques à marée basse ont été observées et 5 interventions auprès d'activités humaines à proximité des reposoirs ont été réalisées ;

- 17 animations ont été proposées gratuitement au grand public et ont permis de sensibiliser 4638 personnes ;

Nous sommes intervenus à 4 reprises sur des mammifères marins échoués morts : 2 Marsouins communs et 2 Phoques veaux-

marins ;

Nous avons également participé à une étude menée par l'Université de La Rochelle sur les Phoques gris. Neuf individus ont été capturés en baie de Somme et équipés de balises GSM qui permettront de connaître leurs déplacements, le temps passé à terre... les premières données récoltées permettent de voir que les phoques observés en baie de Somme fréquentent aussi la baie d'Authie et les eaux anglaises...

Juin 2012

La surveillance estivale a été mise en place dès le 2 juin et se tiendra jusqu'au 25 août. La présence sur le terrain est quotidienne : suivi de la population, protection des zones de repos, sensibilisation du public... La première naissance de Phoques veaux-marins a été observée le 20 juin. La météo défavorable : forts vents, orages, pluies... est probablement responsable de la première séparation prématurée mère-jeune constatée et de l'échouage du jeune, alors accueilli au centre de sauvegarde de la faune sauvage.

Au cours de ce mois de juin 35 séances de terrain ont été mises en place.

Au maximum nous avons observé 289 Phoques veaux-marins et 87 Phoques gris. 15 naissances ont été observées en baie de Somme ; 3 jeunes



se sont échoués, prématurément séparés de leur mère (2 se sont échoués vivants ont intégré le centre de sauvegarde et 1 s'est échoué mort)

Au cours des séances de terrain, nous avons réalisé 13 interventions sur des personnes pratiquant une activité à proximité des groupes de phoques. Nous avons constaté 8 mises à l'eau des groupes.

• Le petit journal de la surveillance estivale

Par Laëtitia Dupuis

Chargée de mission phoques

Les premiers écovolontaires sont arrivés le samedi 2 juin : 2 personnes pour le centre de sauvegarde et 6 personnes pour la surveillance estivale. Tous ont participé activement aux comptages sur le terrain, à la protection des zones de repos et à la sensibilisation du public.



Vendredi 8 juin

Solenn, 22 ans, provenant du Lot-et-Garonne nous fait part de ses premiers sentiments : « Après une présentation rapide de la baie de Somme et de sa faune atypique, nous, écovolontaires, avons été mis en situation dès l'après-midi. L'observation à la longue vue nous a valu une longue marche dans la vase, faisant s'échapper des couinements de nos bottes. Les sorties terrain se déroulant assez tôt et plutôt tard dans la journée, nous apprécions le soir de prendre une infusion qui nous rechauffe le corps, après avoir observé les phoques, nous réchauffant le cœur. Par

Des animations gratuites sont proposées, chaque jour, au grand public depuis la mi-juin. 42 animations ont été réalisées, ainsi 4732 personnes ont pu être sensibilisées.

Nous sommes intervenus sur 6 échouages : 5 Phoques veaux-marins (dont 2 jeunes vivants) et 1 Marsouin commun.

équipes de 2 ou 3, nous nous plaçons à différents points stratégiques de la baie : les postes de comptage et de surveillance, mais aussi le point d'observation, destiné à informer toute personne désireuse de voir et mieux connaître les 2 espèces de phoques en baie de Somme. La sensibilisation du public tournait principalement autour de la nécessité de ne pas déranger les couples mère-petit Phoques veaux marins afin d'éviter une séparation irréversible. La surveillance consistait à compter les individus des 2 espèces, à repérer une naissance potentielle et s'assurer que les promeneurs n'approchent pas à plus de 400 m des phoques. Cela permettait aussi de s'instruire sur les différents oiseaux de la région. L'ambiance au gîte permet de se sentir immédiatement intégrés et utiles, nous faisant oublier la dureté du climat Picard en ce mois de juin !»

Samedi 16 juin

Daniel, 49 ans, habitant non loin de notre magnifique littoral, bénévole à Picardie Nature depuis quelques années et écovolontaire durant les 15 derniers jours, nous exprime ses sentiments. «J'ai une bonne connaissance de la Baie de Somme, j'y pratique la randonnée, le kayak et le bateau. J'aide les écovolontaires à mieux la connaître. Après deux semaines de sorties quotidiennes, les couinements des bottes dans la vase se sont peu à peu estompées, laissant place au glissement sur la slikke. La petite histoire de la

semaine : 2 écovolontaires parties en équipe pédestre au nord de la baie, ont rencontré un essaim d'abeilles les poursuivant. Macha et Marie suivies à la VHF par Régis, ont pris leur courage à 2 mains, ont surmonté leur peur et ont ainsi pu continuer leur suivi de la population de phoques. A leur retour au gîte une infusion les a réconforté. La météo nous a permis d'effectuer une sortie en bateau, ce qui nous a permis de mieux différencier les 2 espèces de phoques qui peuplent la Baie et aussi de pouvoir faire des photos qui seront exploitées par Christine pour la photo-identification des individus. Malgré le temps instable et venteux la surveillance estivale pu être accomplie par les écovolontaires et j'ai pris beaucoup de plaisir à en faire parti !»

Samedi 23 juin

Céline, 30 ans, provenant du Nord de la France, est passionnée de photo, elle a découvert la baie de Somme autrement... *«Entre pluie et beau temps, nuages et ciel clair, la baie se couvre et se découvre au fil de l'eau. Les marées propices à la découverte de la faune et de la flore nous dévoilent leurs secrets de l'aurore au crépuscule. Au loin, on croirait entendre des couinements et l'on distingue de nombreuses silhouettes longues, épaisses et sombres...très vite, de sympathiques écovolontaires de Pic'Nat viennent à la rencontre des curieux venus admirer les rois de la baie. La plage permet d'admirer le paysage et de prendre du repos ; certains y photographient la nature, d'autres campent en buvant un café ou des infusions et piqueniquent sur place car des événements heureux sont survenus les 20 et 21 juin derniers. Les yeux grands ouverts et plein de malice, tous sont aux aguets pour découvrir avec bonheur les petits phoques. L'équipe des gilets bleus*

s'occupe des nombreux visiteurs, transmet leurs observations et les accompagnent chaque jour. 7h00 du matin du côté de la Mollière : les dunes nous offrent un spectacle incroyable et une vue sur la mer imprenable... Nous faisons partie d'un tableau vivant, il pleut du sable sur nous et le vent nous fait vasciller de temps en temps... La colonie de phoques est au repos et profite d'un soleil fort agréable installé pour la journée... Nos yeux aguerris comptent presque une centaine d'individus sur les reposoirs et parfois même dans le ciel, les nuages copient ce paysage unique. Aller, il maintenant l'heure de rentrer pour que tous se racontent la matinee passée... Le déjeuner est convivial et autour de cette belle tablée de 8, nous sommes soulagés d'apprendre qu'un bébé phoque retrouvé échoué a été pris en charge par nos membres ce midi ! Ouf ! Cette petite de 10kg, joliment nommée «Islette» est en très grande forme grace aux attentions apportées par les découvreurs et l'équipe du centre de sauvegarde qui l'a prise en charge !»

Samedi 30 juin

Maxence, 21 ans, provenant du Nord de la France, participait pour la seconde fois à la surveillance estivale : *« Une nouvelle semaine s'achève en baie de Somme. entre soleil éclatant et nuages menaçants, les écovolontaires de PicNat ne ménagent pas leurs efforts. Ces derniers jours ont été marqués par l'apparition d'un nouveau petit phoque au centre de soins. Après de longues heures à lutter contre le courant, la petite femelle a finalement pu rejoindre sa congénère. Elle a alors bénéficié de toute l'attention de l'équipe de soigneurs. Il reste cependant beaucoup de travail à accomplir et beaucoup de personnes à sensibiliser afin d'éviter d'autres échouages.»*

• Suivi télémétrique de Phoques gris

Par Laëtitia Dupuis

Chargée de mission phoques

Les Phoques gris (*Halichoerus grypus*) peuvent être observés sur le littoral français entre Dunkerque et Brest. Les populations bretonnes

(îles Molènes et Sept-îles) sont sédentaires et reproductrices. Les Phoques gris sont présents en baie de Somme depuis 1988. Ils étaient



initialement présents uniquement hors période de reproduction, soit de mars à octobre. Depuis 2007, ils sont présents tout au long de l'année et depuis 2008, cinq nouveaux nés (blanchons) ont été retrouvés échoués dans l'estuaire. Les effectifs maxima de Phoques gris sont observés en période estivale, pour l'année 2011 ils étaient de 85 individus. Depuis quelques années des Phoques gris sont observés tout au long de l'année sur le littoral situé plus au nord de la Bretagne, comme la baie de Somme, la baie d'Authie, le site des deux Caps (Gris-Nez et Blanc-Nez) ou Calais.

Les taux d'accroissement rapides de la population des Phoques gris et les taux de reproduction quasi-nuls, calculés ces dernières années en France montrent une immigration d'individus provenant d'autres populations européennes. Il est donc particulièrement

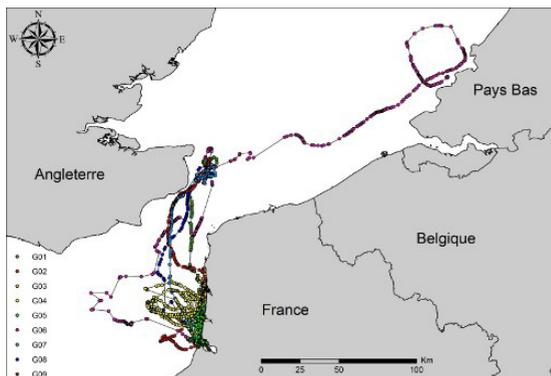
intéressant de mener une étude sur les déplacements et l'utilisation de l'espace et des ressources par les Phoques gris en Manche.

Un projet de suivi télémétriques de Phoques gris en France a donc été initié par le Dr Cécile Vincent de l'Université de La Rochelle. Deux sites ont été choisis pour la poses de balises GSM sur des individus de plus de 45 Kg : Molène et la baie de Somme.

C'est ainsi que du lundi 28 mai au vendredi 1er juin, une quinzaine de personnes (C.Vincent, agents ONCFS, membres du CRMM, vétérinaires et membres de Picardie) ont capturé et équipé 9 Phoques gris en baie de Somme.

Les 9 balises collées sur les poils du cou des animaux, tomberont à la mue suivante, soit au printemps 2013. Les données enregistrées par les balises permettront de suivre les déplacements des animaux, de connaître les temps de repos à terre et de plongées. Les phoques ont été également munis d'une bague numérotée fixée à la nageoire postérieure qui permettra une identification de chaque animal à long terme en cas d'échouage.

Les premières données récoltées permettent d'observer un domaine vital très vaste, allant de la baie de Seine à Zeeland, aux Pays-Bas en passant par les eaux anglaises.



Cette étude initiée par l'Université de La Rochelle est co-financée par l'Université de La Rochelle et la Région Poitou-Charentes. Les partenaires de ces captures sont l'Université de La Rochelle, l'ONCFS, le zoo de La Flèche, l'Université de Liège et Picardie Nature.

Les membres de Picardie Nature ont participé à ce projet dans le cadre du programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme et du centre de sauvegarde de la faune sauvage, actions financées par la DREAL Picardie, le Conseil Général de la Somme, le Conseil Général et les fonds européens.



• Les commissions administratives placées auprès des préfets. Pour en finir avec des idées fausses...

Par Jean-Claude Gilbert

« L'essentiel pour moi, ce n'est pas ce que peuvent penser le comité Gustave, le comité Théodule ou le comité Hippolyte, c'est ce que veut le pays... »

C'est à Charles de Gaulle, lors d'un voyage à Orange, le 25 septembre 1963 que nous devons l'expression «comité Théodule», jugement peu démocratique mais expression qui a, depuis, la vie dure. Paperasse, temps perdu, paysage administratif labyrinthique aussi, ce qui n'est pas totalement faux... Et pourtant, pour peu que la sagesse et l'objectivité guide leur composition, les commissions administratives jouent un rôle réel et de plus en plus important.

Elles ont pour objet de permettre, au-delà de l'instruction administrative des autorisations de toutes sortes, que s'expriment des avis qui, au plan national ou local, reflètent une connaissance des gens et des territoires, une appréciation pratique des choses, une certaine sensibilité face à la rigueur administrative de l'instruction des demandes d'autorisation de toutes sortes.

Quelques définitions

La consultation des commissions administratives, placées auprès des autorités de l'Etat et des établissements publics administratifs de l'Etat, est généralement rendue obligatoire par une disposition législative ou réglementaire, préalablement aux décisions prises à l'égard des usagers ou des tiers.

Le Décret n°2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives, indique en son article 8 :

« Dans le champ des politiques publiques relevant en tout ou partie de la compétence de l'Etat, il est institué, dans le département ou la région, des commissions qui réunissent, sous la présidence du représentant de l'Etat, les

représentants des services de l'Etat intéressés ainsi, le cas échéant, que les représentants des autres administrations mentionnées à l'article 1er de la loi du 12 avril 2000 (relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations) les représentants des organismes, établissements, entreprises ou associations intéressées et des personnalités qualifiées.

Indépendamment des attributions que lui confèrent les lois et règlements, chaque commission a vocation à connaître, à l'initiative du représentant de l'Etat, de l'ensemble des questions se rapportant aux politiques publiques dans le champ desquelles elle est instituée. Elle peut comporter, le cas échéant, des formations spécialisées appelées à connaître de questions déterminées lorsque celles-ci impliquent un avis répondant à des conditions particulières ou un avis doté d'une portée particulière. L'avis d'une de ces formations tient lieu d'avis de la commission lorsque celui-ci est requis dans le champ de compétence de ladite formation.

Sauf s'il en est disposé autrement par le texte qui les institue, la composition, l'organisation et le fonctionnement de ces commissions et de leurs formations spécialisées sont fixées par arrêté du représentant de l'Etat ».

Voilà pour les bases législatives ou réglementaires.

Que vient faire Picardie Nature là-dedans ?

Très tôt, Picardie Nature a commencé, avec Jean-Marie THIERY qui en a été le pionnier, puis avec son fils Patrick, à coloniser certaines de ces commissions. En particulier celles qui concernent la faune et la flore (détection et vente d'animaux par exemple), les fameuses ICPE (installations classées pour l'environnement), les carrières, et plus récemment les sites et

paysages, l'urbanisme, les espaces agricoles, l'eau, les déchets, la répartition de certains financements publics comme ceux de l'ADEME ou de l'urbanisme, etc., contribuant à faire de Picardie Nature un interlocuteur écouté.

Il s'agit de faire entendre une voix, celle de la défense de l'environnement, du respect de la Loi, de dénoncer des situations d'exploitation abusive de la vie sauvage et des ressources naturelles, mais aussi d'apporter une expertise et de donner à connaître des éléments de contexte parfois inconnus de l'administration elle-même...

Il s'agit aussi d'encourager la recherche de solutions favorables à l'environnement, plaider la cause de l'économie de l'espace, des ressources et de l'équilibre des territoires, expliquer aux membres des commissions un point de vue, encourager les services de l'Etat à faire front aux pressions, faire pression pour que l'Etat applique la Loi quand elle contrarie des intérêts particuliers...

Picardie Nature est membre aujourd'hui de nombreuses commissions ou elle y est représentée par des associations sœurs.

Au bout de quelques années de cette expérience, il s'avère que lorsque les commissions fonctionnent plutôt bien, elles constituent un remarquable lieu d'échange et de débat. C'est en effet l'opportunité d'un contact direct avec des élus locaux, des responsables de l'administration, les Préfets eux-mêmes. Dans ces commissions finissent par se forger une vision, une « doctrine » dans la manière dont sont abordés et débattus les dossiers. Une « jurisprudence » se forge peu à peu, selon le type de dossier. Ce qu'il est important de savoir, c'est que le Préfet suit l'avis des commissions dans la majorité des cas et que cette jurisprudence va ensuite servir d'appui aux services instructeurs dans leurs négociations avec les porteurs de projets ou demandeurs d'autorisations.

Un nouvel état d'esprit issu de la RGPP et du grenelle de l'environnement

La RGPP (Réforme générale des politiques

publiques, réforme d'esprit « libéral » qui pousse les services de l'Etat à faire faire plutôt que faire eux-mêmes) et les Lois de modernisation de l'Etat qui en sont issues ont profondément modifié le paysage administratif. Qu'en penser aujourd'hui ?

Nous avons senti une très nette inflexion dans la position de l'Etat quant au rôle des commissions, peut-être plus écoutées qu'auparavant et, en tous cas, réunies avec beaucoup plus de régularité et organisées et préparées avec beaucoup plus de rigueur.

Nous avons senti une écoute plus attentive et une évolution très nette de l'état d'esprit des commissions. La Gouvernance à 5 a installé une forme de respect de la parole des « minorités » associatives et personnalités qualifiées des commissions, ce qui est nouveau.

Les commissions paraissent de plus en plus constituer un lieu de préparation et d'élaboration des décisions, bien qu'il ne nous soit pas toujours possible de vérifier la continuité des positions prises par les commissions et leur traduction dans les autorisations administratives

Tout cela nous amène aujourd'hui à penser qu'il faut s'y intéresser plus que jamais.

Un enjeu pour Picardie Nature

Certes les commissions, bien que réduites par la RGPP sont (Encore trop) nombreuses. Certes il s'agit d'y assurer une présence régulière, d'étudier préalablement les dossiers qui leur sont soumis, de se rendre disponible à des moments pas toujours pratiques pour ceux qui travaillent, certes nous ne pouvons compter que sur nos bénévoles et que le chef lieu n'est pas toujours proche.

Pourtant, il faut y être, au moins dans certaines d'entre elles.

Nous avons effectué un tour d'horizon de ces commissions en mettant en regard de chacune d'elle leur fondement réglementaire et leur rôle, celles dans lesquelles nous sommes présents (plus de 70 !), des exemples de dossiers traités et ce que nous pensons avoir contribué à changer...

Ce tableau, qui explique succinctement quelques unes des commissions, est révélateur des enjeux sur lesquels nous militons avec les autres associations de protection de la nature de la région depuis des années et des projets que nous dénonçons souvent avec sentiment

d'impuissance alors que là, nous avons notre mot à dire !!

Consultez le tableau sur :

<http://www.picardie-nature.org/spip.php?article1716>

• **La commission départementale de la consommation des espaces agricoles de la Somme (CDCEA). Un bilan plutôt positif...**
Par Jean-Claude Gilbert

Nous avons récemment, dans un article intitulé « Les commissions administratives placées auprès des préfets. Pour en finir avec des idées fausses... » et publié le 15 mars 2012, présenté l'action de Picardie Nature dans le cadre des commissions placées auprès des Préfets de Région et des 3 départements.

La Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme (DDTM – ex DDE) a présenté le bilan de la première année de fonctionnement de la CDCEA (6 mois). Créée par arrêté préfectoral du 12 mai 2011, elle a été mise en place dans la Somme le 30 mai par le préfet de Région, qui lui a assigné, conformément à la Loi de modernisation de l'agriculture et de la Pêche dite Loi MAP, l'objectif de réduire de moitié la consommation des espaces agricoles dans le département soit 50% de 900 hectares par an !

A cet effet, sont soumises mensuellement à la commission pour avis (consultatif), toutes les réductions de terres cultivées ou cultivables correspondant : Soit à des demandes d'autorisation de construire en dehors des « parties actuellement urbanisées » (PAU – Voir notre précédent article) dans les communes non dotées de plan d'urbanisme En phase finale de leur élaboration, aux cartes communales et plans locaux d'urbanisme (PLU) situés en dehors des Schémas de cohérence territoriale (Scot) approuvés. Rappelons que les études d'élaboration des plans d'urbanisme doivent maintenant être complétées par une évaluation des incidences de l'urbanisation sur l'espace agricole...

Les grandes lignes du bilan

Rappelons tout d'abord, que contrairement par exemple à l'Oise qui possède de nombreux Scot approuvés, la Somme n'en possède pas (Le Scot du grand Amiénois le sera prochainement) et que moins de la moitié des communes de la Somme est couverte de documents d'urbanisme. Dans la Somme, les dossiers présentés correspondent donc surtout à des demandes individuelles de particuliers et de notaires (Notamment dans les communes non dotées de documents d'urbanisme), les cartes communales et PLU ainsi que des projets importants isolés :

- les demandes de particuliers

Catégorie de demandes	Nbr	%	Surface correspondante (en m ²)	%	Avis défavorables de la commission	Surface économisée (en m ²)
Bâtiment agricole (hangars, poulaillers, serres,...)	45	13.5	183 511	14.2	1	1 800
Habitation hors PAU dont le demandeur est exploitant agricole	11	3.3	30 484	2.4	6	19 357
Habitation hors PAU dont le demandeur n'est pas exploitant agricole, lotissements,...	223	66.8	799 738	61.8	201	780 554
Equipement (Eoliennes, photovoltaïque au sol, extension de camping, stockage de boues de vidange,...)	55	16.5	280 118	21.7	7	139 390
Divers non défini			2 500	0.2		2 500
TOTAL du 30 mai au 31 décembre 2011	334		1 293 851			941 101 Soit 72.7% du total

Enfin, l'avis de la commission a été suivie par le préfet, soit défavorable lorsque la commission l'était, soit favorable dans le cas contraire dans 15 cas, principalement lorsque des raisons techniques le justifiaient, soit 4.8 % des cas.

La commission a par ailleurs émis un certain nombre de vœux, repris par les services lors de l'instruction des demandes. Par exemple auprès des opérateurs éoliens, « la commission a demandé que les opérateurs conçoivent leurs projets (éolienne, plateforme de maintenance, poste de livraison, chemin d'accès) dans un souci de gestion économe de l'espace agricole. Leurs projets doivent prendre en compte les limites culturelles. La ponction opérée sur les terres agricoles et la forme de la parcelle agricole qui en résulte ne doivent pas entraîner de difficulté majeure pour l'exercice de l'activité agricole notamment en termes de manœuvre pour les engins agricoles. Les chemins d'accès ne doivent pas être trop longs et être proches

des chemins existants ».

Les documents d'urbanisme

10 cartes communales et PLU ont été examinés par la commission, représentant 165.67 ha ouverts à l'urbanisation hors PAU, dont le PLU d'Abbeville (145 ha).

On retiendra que, majoritairement, les communes concernées ont tenu compte de la préoccupation de la Loi Map, sauf une carte communale et un PLU qui ont reçu un avis défavorable. Plusieurs documents d'urbanisme n'ont reçu un avis favorable que sous réserve d'imposer une densité plus élevée des zones ouvertes à l'urbanisation, en particulier pour les communes desservies par les transports en commun (Gare SNCF).

Nous essaierons, dans un prochain article, de vous donner des informations concernant les CDCEA de l'Aisne et de l'Oise.

• Picardie Nature s'attaque aux décharges sauvages

Par Yves Maquinghen
Chargé de mission environnement

De plus en plus de riverains se plaignent de la présence de dépôts de gravats qui s'apparentent plus à de véritables décharges sauvages.

Des décharges pas si rares..

Il n'est pas rare de croiser sur les bords des chemins des petits tas de gravats déposés par des artisans peu scrupuleux ou des bricoleurs du dimanche. Il existe pourtant tout un réseau de déchetteries qui acceptent ces déchets du BTP. Mais certains voient les choses en grand. Quelques-uns de ces dépôts concernent des volumes conséquents, dépassant plusieurs milliers de mètres cubes notamment sur les communes de Plachy-Buyon, de Corbie et en périphérie d'Amiens.

Ni autorisation, ni contrôle..

Or il s'avère que ces dépôts n'ont aucune autorisation. De ce fait aucune garantie n'est apportée quant à la qualité des matériaux enfouis et au risque de pollution de l'environnement. **Ces décharges se font au détriment des espaces naturels des zones péri-urbaines où la biodiversité peut être riche, comme sur les larris.**

La réglementation est pourtant claire, les



installations de stockage de déchets inertes (ISDI) doivent faire l'objet d'une autorisation préfectorale. Cet acte administratif signifie qu'une procédure de contrôle des matériaux a lieu et fait l'objet d'un suivi. Cela apporte la garantie que des matières polluées ne sont pas enfouies et ne risquent donc pas de contaminer l'environnement.

Picardie Nature porte plainte

Face à cette situation scandaleuse et face au risque de pollution, **Picardie Nature a décidé de porter plainte contre les exploitants afin que ces sites illégaux soient fermés et remis en état.**

Il n'existe actuellement que 2 ISDI disposant des autorisations adéquates. Il semblerait donc que de nombreux entrepreneurs choisissent une solution de facilité illégale pour éliminer leurs déchets au détriment du développement d'une filière de valorisation et de recyclage.

Il est produit chaque année près de 3 millions de tonnes de déchets du BTP sur l'ensemble de la Picardie dont 1 million est traité dans des structures adaptées et autorisées. Il reste plus de 2 millions de tonnes de déchets perdues dans la nature...

Vous pouvez participer à notre enquête en remplissant le formulaire de recensement des décharges sauvages de déchets disponible sur notre site Internet.



• Terres polluées de Maissemy (02) : dix huit ans après, la justice condamne le propriétaire et l'entreprise à éliminer les terres contenant des PCB

Par Patrick Thierry

En effet, **la ténacité de deux associations, poursuivant le combat après d'autres et dix huit années de procédure, enfin, en partie récompensée sur ce dossier.**

La Cour d'Appel d'Amiens vient de rendre un arrêt important dans cette affaire d'enfouissement de terres contaminées par des PCB, qui a débuté en 1994 à St Quentin.

A cette époque **l'entreprise SPEDILEC située sur la ZAC de la porte d'Isle, stockait entre autres fûts, condensateurs, des transformateurs EDF contenant des PCB, produits chimiques de la famille des organochlorés connus pour leur toxicité.**

Une entreprise de BTP, la société Bionne (filiale d'Eurovia) s'est vue confier une opération de construction d'un supermarché. Pour niveler le terrain elle a échangé des terres calcaires provenant d'un terrain agricole à Maissemy (à 10km de St Quentin) appartenant à M. Delalieu contre des terres issues de l'ancien site de la SPEDILEC. Ces terres étaient connues pour être polluées puisqu'un inspecteur de la DRIRE avait écrit dans son rapport d'inspection au préfet, en janvier 1995 : « d'après les faits constatés la société Bionne a exploité illégalement une carrière et contrevenu aux dispositions prévues par l'article 16.1 de la loi 76-663 du 19 juillet 1976 », puis de conclure : « il est exclu que cette terre contenant des traces de PCB serve de remblai pour le réaménagement d'une carrière située en zone agricole ... je suggère d'imposer la remise en état des lieux sous astreinte ».

Pendant près de 10 ans l'association Aisne Environnement a mené un combat juridique qu'elle a malheureusement perdu malgré une expertise favorable décidée en 1998 par les tribunaux. **Réalisée en 2000, cette expertise avait mis en évidence des concentrations supérieures à 50 mg/kg de matière sèche dans la carrière de Maissemy.**

En 2005, l'association régionale Picardie Nature reprenait le flambeau en effectuant d'abord une démarche auprès du préfet pour qu'il effectue de nouveau des analyses du sol et fasse enlever les terres qui auraient dû normalement être stockées en décharge de classe I.

Le préfet considérant que ses services avaient fait leur devoir, adresse alors une fin de non recevoir à **Picardie Nature**, laquelle **décide d'engager une action juridique visant à faire reconnaître un préjudice environnemental.**

A partir de 2006 la pollution de la Somme et de certains de ses affluents par les PCB commencent à être rendue publique, ainsi que la contamination des poissons. Les autorités préfectorales de la Somme et de l'Aisne publient alors des arrêtés préfectoraux interdisant la commercialisation de certaines espèces, touchant de plein fouet l'activité traditionnelle de pêche et de fumage d'anguille dans les étangs de la Haute Somme.

L'association syndicale des propriétaires d'étangs de la haute Somme rejoint alors Picardie Nature dans son combat pour mieux identifier les sources de pollution au PCB, notamment sur le site de Maissemy.

Les deux associations, défendues par Maître Frison, avocat d'une association locale d'environnement depuis 1995 sur ce même dossier, étaient scandalisées par plusieurs éléments :

1. La carrière créée à Maissemy pour recevoir les terres polluées n'avait même pas fait l'objet d'une déclaration en mairie.
2. Le propriétaire, M. Delalieu a toujours refusé que les terres soient enlevées, malgré les propositions d'EDF de les reprendre, comportement plutôt étonnant, sauf à penser qu'il y ait d'autres déchets enfouis.
3. Alors que les services de l'Etat cherchent des

sources possibles de pollution des rivières, ils ne semblent pas très motivés pour procéder à des analyses de terres polluées enfouies dans un sol crayeux, très perméable situé au droit de l'Omignon, un affluent de la Somme, également touché par les PCB.

4. Et le plus fort, deux arrêtés préfectoraux pris en 1997, prescrivant l'enlèvement des terres de Maissemy ont été attaqués par le propriétaire et ont été annulés par le Tribunal Administratif d'Amiens. Le préfet n'a jamais fait appel de ces jugements. On peut s'en étonner ! En fait, les deux associations n'apprendront récemment que la fonctionnaire était en congé maternité à l'époque et personne n'avait été désigné pour suivre le dossier !

En juin 2009, le TGI de St Quentin rend son jugement. **Picardie Nature et l'association syndicale des propriétaires d'Etangs de la Haute Somme sont sévèrement condamnées pour procédure abusive et doivent payer solidairement à l'ensemble des parties adverses la somme de 15 000 euros.**

Les deux associations décident aussitôt de faire appel de ce jugement. Le 17 novembre à l'audience de la Cour d'Appel, leur avocat plaide sur leur recevabilité et leur intérêt à agir, sur les seuils réglementaires en vigueur, sur la non prescription des faits et sur la toxicité des PCB.

Dans son arrêt du 22 mars dernier, la Cour d'Appel condamne la société EUROVIA et M. DELALIEU à assurer l'élimination des terres de Maissemy dans un délai de 10 mois, assorti d'une astreinte de 1500 euros par jour de retard passé ce délai.

La ténacité de Picardie Nature et de l'association syndicale des propriétaires d'Etangs de la Haute Somme est enfin récompensée même si une certaine amertume et quelques interrogations persistent.

Que de temps perdu pendant lequel les PCB ont pu s'infiltrer et dégrader les écosystèmes pour longtemps.

L'Etat devrait superviser l'enlèvement de ces terres. Nous espérons que les services concernés procéderont à des analyses du sol pour évaluer la dispersion des PCB et mieux comprendre les phénomènes de pollution de la Somme au départ de St Quentin.

Que sont les PCB ?

Les polychlorobiphényles sont des composés organochlorés connus sous le nom de pyralène ou d'arochlor, vendu par le groupe Monsanto bien connu dans le monde de la chimie et de l'agriculture (agent orange pendant la guerre du Vietman, désherbant Round-Up, maïs OGM ...). Après 1980, la France continue à en produire alors que les PCB sont déjà reconnus aux Etats-Unis comme toxiques. Ils sont principalement utilisés comme fluide hydraulique dans les transformateurs électriques mais aussi dans l'électroménager, les peintures, les pesticides, etc...

200 congénères existent ayant pour caractéristiques leur grande voire très grande stabilité chimique selon le nombre d'atomes de chlore qui les composent. Il s'agit donc de substances très persistantes dans la nature, les sédiments en particulier, qui s'accumulent dans la chaîne alimentaire et se concentrent dans les organismes vivants. Ainsi les poissons gras comme l'anguille, se nourrissant sur les sédiments de la rivière Somme et les phoques de la côte picarde, situés en bout de chaîne alimentaire, en accumulent dans leurs réserves de graisse, parfois à de fortes concentrations.

Les PCB sont connus pour altérer la reproduction. Ce sont des perturbateurs hormonaux entraînant des anomalies sexuelles, notamment chez les poissons (augmentation du nombre de femelles et disparition des mâles, malformation utérines ...). Ils altèrent également les défenses immunitaires, phénomène bien étudié chez les phoques, augmentant leur sensibilité aux maladies infectieuses.

• **Projet de circuit automobile de Croixrault : avis de Picardie nature sur l'enquête publique**

**Par Yves Maquinghen
Chargé de mission environnement**

Picardie Nature, association régionale de protection de la nature et de l'environnement, s'est intéressée à l'étude d'impact du projet d'aménagement de la ZAC de Croixrault. Nous souhaitons aborder quelques points mis en avant dans le rapport et estimons que cette étude est très insuffisante.

Nous trouvons tout d'abord très curieux que soit présenté uniquement le dossier «loi sur l'eau» du projet d'aménagement de la ZAC de Croixrault. Cette nouvelle enquête publique fait vraisemblablement suite à une modification du projet initial d'aménagement de cette ZAC (activités de logistique).

Aucune présentation officielle de ce nouveau projet n'a eu lieu, nous ne connaissons donc pas réellement la base de ce projet. Certes, ce site se trouve assez éloigné de zones humides ou de cours d'eau et la géologie du site ne démontre pas une grande vulnérabilité, mais ces jugements ne sont valables scientifiquement que si nous avons tous les éléments à notre connaissance pour les examiner.

Il semblerait, à la lecture des documents, qu'un circuit soit envisagé sur près des deux tiers de la ZAC. Mais nous n'avons ni connaissance, avec certitude, du type d'activité envisagé, ni du type de véhicules (voitures de tourisme ? poids lourds ? voitures de compétition ?), ni de la fréquentation, ni des conditions d'utilisation. Difficile dans ces conditions de définir les incidences qu'aura ce projet sur l'eau.

Des puits d'infiltrations sont prévus ainsi que des noues paysagères de rétention d'eau, mais il n'est pas fait mention de bassin de décantation ou de bacs dégraisseur. Qu'en est-il des éventuelles fuites d'huiles ou de liquide de refroidissement (hautement toxique) au faible coefficient d'évaporation ? Est-il envisagé de les laisser s'infiltrer dans la craie ? Ceci nous paraît en contradiction avec le SDAGE

Artois-Picardie qui démontre le mauvais état chimique des nappes d'eau souterraine de ce secteur mais également des eaux de surfaces contaminées par les HAP (hydrocarbure aromatique polycyclique).

Nous nous interrogeons également sur la présence en annexe d'une étude sur l'impact acoustique de ce projet de circuit. Pourquoi la présence de cette étude dans un dossier loi sur l'eau ? Un tel projet doit pourtant faire l'objet d'un permis d'aménagement avec étude d'impact et d'une présentation lors d'une enquête publique (Art. R123-1 du Code de l'environnement) mais aucune demande ne figure dans l'enquête publique.

Picardie Nature dénonce cette fragmentation de la présentation du projet dans l'enquête publique qui porte à confusion et ne permet pas d'appréhender le problème dans son intégralité.

Picardie Nature déplore le désastre de la consommation des terres agricoles par la «sur-crédation» de ZAC sans fondement économique fiable et la destruction quasi irréversible des terres agricoles. Il existe actuellement près de 500ha de friches industrielles dans le secteur d'Amiens Métropole sans projet d'aménagement viable et durable.

Le projet d'aménagement de cette ZAC, avec notamment la construction d'une piscine, en pleine zone rurale dépourvue de toute desserte de transport en commun nous paraît en totale contradiction avec les préceptes du développement durable et du maintien d'un service de proximité. Un projet totalement dépendant du transport automobile relève d'un illogisme manifeste dans une conjoncture de raréfaction des énergies fossiles, de lutte contre les gaz à effet de serre et de prix élevés des carburants.

Compte tenu des enjeux importants

d'aménagement du territoire et des contradictions relevées dans cette étude, Picardie Nature émet un avis négatif sur ce projet.

Picardie Nature apporte son soutien à l'association ADDSOA de Croixrault qui lutte contre le projet de stadium automobile !

• Signez la pétition contre le projet de ferme usine des 1000 vaches ! Par Yves Maquinghen Chargé de mission environnement

Picardie Nature poursuit son combat contre le projet de la société de BTP Ramery qui prévoit la création d'une ferme usine de 1000 vaches laitières !

Picardie Nature apporte tout son soutien à l'association Novissen et vous propose de nous rejoindre dans ce combat en signant la pétition «Interdire la création de la plus grande ferme-usine de France».

Parce qu'il faut défendre une agriculture paysanne de proximité et de qualité, parce que ce projet est une menace pour le monde agricole, parce que ce projet est un risque pour la biodiversité et la qualité de l'environnement, signez la pétition !

Cette étable industrielle va inévitablement accélérer la disparition des petites et moyennes exploitations. Ce projet s'inscrit dans une course effrénée à la productivité intensive à

des fins purement financières, au profit du seul promoteur.

D'autres solutions existent, moins dangereuses et plus respectueuses du bien être animal.

Battons nous pour garder une agriculture à taille humaine de qualité qui préserve nos villages et notre environnement. Non aux projets industriels destructeurs de notre campagne !

Rejoignez-nous dans notre combat pour défendre notre environnement !

**Dites NON
au projet des 1000 vaches !**

Signez la pétition !

(lien vers la pétition disponible sur notre site Internet)

• 1000 manifestants à Amiens contre 1000 vaches



C'est sous le soleil et les vitrines que plus de

1000 manifestants se sont réunis le samedi 23 juin dans le centre ville d'Amiens contre le projet de ferme des 1000 vaches de la société Ramery.

A l'initiative de l'association Novissen ce cortège a été l'occasion de rassembler un grand nombre d'associations dont Picardie Nature. Ce rassemblement a fait le voyage de la MACU jusque l'Hôtel de ville. Le défilé a fait une pause sous la préfecture où les représentants de Novissen ont fait part de leurs inquiétudes à M. le Préfet. Ce fut également l'occasion de faire passer le message dans un centre ville bondé à

l'occasion de la fête dans la ville et des soldes.

Arrivé sur la place de l'Hôtel de ville notre Président, Patrick Thiery, a renouveler le soutien de Picardie Nature à NOVISSSEN et à confirmer **le combat que nous menons contre cette agriculture industrielle destructrice de notre ruralités et risquée pour notre environnement. Ce fût également l'occasion de réitérer notre interrogation quant à la cohérence de ce projet dans le futur Parc Naturel Régional de la Picardie Maritime !**

La décision est entre les mains du Préfet mais il vous est possible d'écrire conjointement à M. le Ministre de l'Agriculture et à Mme la Ministre de l'environnement en suivant le modèle de



NOVISSSEN afin d'intervenir auprès du Préfet de la Somme pour interdire définitivement ce projet Ramery à Drucat-Le Plessiel et Buigny-St Maclou.

• Création du réseau jardinage agroécologique

Par Catherine Lawnizack

De façon pratique, l'agroécologie se base sur un travail du sol qui ne bouleverse pas sa structure et préserve sa vie, une fertilisation organique fondée sur l'utilisation des engrais verts et du compost, des traitements phytosanitaires constitués de préparations à base de plantes qui se dégradent sans dommage pour le milieu naturel. Le choix judicieux des variétés de légumes et de plantes les mieux adaptées aux divers territoires et la mise en valeur des espèces traditionnelles locales sont gages d'une réelle autonomie et d'une alimentation saine. Sa mise en œuvre se fait dans le soucis permanent d'économiser l'eau et l'énergie afin d'éviter tout gaspillage et de favoriser

la biodiversité par la constitution de refuges qui vont attirer également une faune et une flore auxiliaires utiles aux cultures. De par les activités proposées pour la mettre en pratique, elle est un moyen de créer ou de maintenir des liens sociaux et intergénérationnels.

Un nouveau domaine d'activité pour Picardie Nature

L'agroécologie peut se pratiquer dans les différents types d'agriculture, mais aussi dans le cadre du jardinage familial. C'est cette dernière voie que Picardie Nature a choisi de développer pour toucher un nouveau public afin de le sensibiliser à la nécessaire protection de la biodiversité et à l'arrêt de l'utilisation de produits chimiques de synthèse. Au niveau des particuliers, aucun règlement ne s'applique et l'usage des produits chimiques demeure la règle aussi bien dans le potager que dans le jardin d'ornement. Les produits sont une chose... mais les pratiques en sont une autre, car l'utilisation des désherbants et des insecticides est très souvent inadaptée et mal réalisée. Les surdosages sont légion avec pour résultats des pollutions, des atteintes aux plantes et aux animaux sauvages et directement lors de



l'emploi, à la santé des utilisateurs.

Changer les pratiques, tendre vers le bio, voire plus !

Picardie Nature a souhaité investir ce domaine et cette cible que sont les jardiniers amateurs en créant le **réseau jardinage agroécologique**, pour atteindre plusieurs buts.

En tout premier lieu, contribuer à **préserver l'environnement et favoriser la biodiversité**, car les jardins, quels qu'ils soient, sont bien souvent dans les zones urbanisées les derniers refuges de biodiversité, notamment pour la faune (oiseaux, insectes, micro-mammifères, reptiles...).

Même si les lobbies de la chimie continuent de présenter leurs produits comme étant peu nocifs pour la santé, il paraît aujourd'hui évident que le premier principe de précaution veut de s'en passer totalement. Les principes de base du jardinage agroécologique passent par l'arrêt total de l'utilisation des produits chimiques de synthèse afin de **garantir une alimentation saine**.

Le jardinage agroécologique est une réponse tout à fait adaptée à la **recherche d'autonomie alimentaire** puisqu'elle peut être mise en œuvre partout, même sur de très petites surfaces de culture, et dans une recherche

d'économie et de qualité des aliments produits. Grâce à des changements de techniques (culture sur buttes, semis sous couverts...), une certaine autonomie, sans pour autant aller jusqu'à l'autarcie, peut être facilement atteinte et générer des économies (baisse des dépenses équivalente à 1 mois de salaire pour les ménages à revenus modestes).

L'agroécologie **favorise aussi les liens sociaux et intergénérationnels** en proposant de faire se rencontrer et échanger des personnes de tous horizons et de tous âges afin de rétablir les connexions et restaurer des pratiques simples, adaptées aux lieux et qui ont fait leurs preuves.

Pour le moment, le réseau fonctionne par la tenue de stands, d'ateliers de jardinage et l'organisation d'événements plus conviviaux tels que visites d'étude de jardins, piques-nique thématiques...

Si vous êtes intéressés pour rejoindre le réseau et la liste de diffusion sur le jardinage agroécologique, n'hésitez pas à contacter :

**Contactez
Catherine Lawnizack
03 23 70 54 15
catherine.lawnizack@sfr.fr**

• Huile de schiste, où en sommes-nous ? Par Yves Maquinghen Chargé de mission environnement

Des arrêtés préfectoraux accordés dans le cadre du permis de Château-Thierry...

Dans le recueil des actes administratifs de Seine et Marne du 28 juin 2012, apparaissent 3 arrêtés préfectoraux modifiés portant sur la réalisation de 3 forages de recherches par la société Toréador sur le permis exclusif de

recherches de Château-Thierry. Les communes de DOUE, JOUARRE et SIGNY-SIGNETS sont concernées. La principale modification est qu'il ne sera pas utilisé de boue aux hydrocarbures avant la cimentation du cuvelage..

Ces projets que nous ne voulons pas se concrétiser de plus en plus avec des mesurètes destinées uniquement à rassurer

l'opinion publique. Plus que jamais restons solidaires.

Et la fin de la consultation publique sur les nouveaux permis d'explorations

Vous trouverez ci-dessous l'avis de notre Président, Parick Thiery, transmis à Madame la Ministre de l'environnement dans le cadre de la consultation publique.

Madame la Ministre,

Fortuitement informés de la mise à disposition au public, par voie électronique, de documents dans le cadre de l'instruction de demandes de permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures nous avons découvert que figurent plusieurs demandes qui concernent les départements de l'Aisne et de l'Oise.

La mise à disposition tardive des demandes ne permet ni aux citoyens, ni aux collectivités de s'exprimer dans de bonnes conditions. L'adresse électronique permettant de recueillir les observations du public n'a d'ailleurs été ajoutée sur la page du Ministère que le 15 février 2012. De même que la possibilité de répondre par voie postale n'a été rendu possible qu'au mois de mai ! L'absence de transparence réelle et de débats démocratiques est parfaitement dommageable. Elle entache la légitimité des autorisations qui seront le cas échéant données par l'administration.

Néanmoins l'association Picardie nature, membre du collectif « Carmen », qui regroupe de nombreuses associations et plusieurs centaines de citoyens, entend intervenir à ce stade. Carmen est né de la volonté populaire, en début d'année 2011, dans le sud du département de l'Aisne (02). Il s'associe pleinement aux autres collectifs citoyens et associations, au niveau national, qui redoutent les conséquences irréversibles liées à l'exploitation des hydrocarbures emprisonnés dans les roches de schiste.

L'opinion publique a découvert très tardivement et avec stupéfaction que de nombreux territoires étaient concernés par des projets d'exploration et d'exploitation de cette ressource dite « non conventionnelle », ceci sans aucune concertation publique préalable. Dès le départ, la population et les Elus n'ont pas été consultés, bafouant ainsi les règles démocratiques de transparence sur les grands projets qui nous concernent.

Les relations privilégiées qu'entretiennent les industriels du pétrole avec le gouvernement, la pression du lobby pétrolier sont telles que les autorisations ont été délivrées sans aucune précaution. La population, les élus, les associations continuent de faire savoir leur mécontentement et leur opposition pour que cette « nouvelle » ressource fossile ne soit jamais explorée ni exploitée.

Les préoccupations des citoyens dont nous faisons partie sont extrêmement fortes. Elles ont été relayées dès le printemps 2011 par des groupes parlementaires, pour demander l'abrogation pure et simple des permis de recherches déjà accordés et l'interdiction d'explorer et d'exploiter les hydrocarbures non conventionnels. Cette nouvelle ressource énergétique, qui n'est pas encadrée par une législation spécifique, représente une véritable aubaine pour les industriels qui veulent exploiter à n'importe quel prix, envers et contre tout.

La loi adoptée le 30 juin 2011 et promulguée le 14 juillet 2011 interdit uniquement, pour l'exploitation, la technique de la fracturation hydraulique, moyen technique qui permet de récupérer les hydrocarbures de schiste. Cette loi autorise indirectement et implicitement l'exploration et l'exploitation de cette ressource non conventionnelle par d'autres techniques, tout aussi destructrices pour l'environnement et la santé humaine.

La fracturation hydraulique qui est autorisée par la loi à titre scientifique n'est pas sans conséquences car le cocktail de produits chimiques utilisés lors de ce procédé technique peut se retrouver dans les nappes phréatiques. Outre Atlantique, les analyses des eaux proches des forages ont révélé que des produits tels que les benzènes, éther de glycol, acides polyphénols se retrouvent lors d'analyses de l'eau à proximité des forages.

De plus, s'ajoute à nos préoccupations, le fait qu'il n'existe pas de distinction claire entre les différents types d'hydrocarbures dits « conventionnels » et « non conventionnels ». Les titulaires de permis conventionnels peuvent donc se livrer à l'exploration de mines d'hydrocarbures non conventionnels, tout comme il est difficile de faire la distinction sur le terrain entre les forages expérimentaux de recherches et les forages d'exploitations.

Les hydrocarbures de schiste sont enfouis dans la roche à plusieurs milliers de mètres de profondeur, bien en dessous des nappes phréatiques. Certains dangers sont à craindre concernant les forages puisqu'il faut forer un nombre conséquent de puits, à peu de distance les uns des autres, dans les différentes couches géologiques.

Il y a quelques mois, des tremblements de terre se sont multipliés en Angleterre. Un lien de cause à effet a été avancé par l'United States Geological Survey entre l'exploitation des gaz de schiste et l'activité sismique. Les roches emprisonnent des bactéries et des gaz qui peuvent remonter en surface de manière incontrôlée et dont on ne peut estimer les interactions multiples avec les produits chimiques utilisés par les pétroliers.

Le risque de contamination de la ressource en eau est à lui seul un motif incontournable pour appliquer le principe de précaution. Nous ne pouvons penser que les produits injectés pour l'extraction ne resteront pas dans le sous-sol, ils migreront alors inévitablement de manière incontrôlée. Il semble impensable de suivre l'évolution exacte des fissurations à plusieurs milliers de mètres de profondeur. Cette contamination de l'eau a d'ailleurs été démontrée récemment aux Etats-Unis par l'Agence de Protection de l'Environnement (EPA) pour la ville de Pavillion au Wyoming et Dimock en Pennsylvanie.

Bien évidemment, l'exploration pour la recherche, puis l'exploitation d'hydrocarbures engendrent des bouleversements dramatiques sur l'environnement en matière de faune, de flore et de paysages en général. Les allers et retours des camions nécessaires sont inévitablement sources de nuisances sonores et visuelles autour des puits, ainsi que l'utilisation des machines lors des différentes phases d'exploration et d'exploitation.

L'impact réel des émissions de gaz à effet de serre lié aux extractions de pétrole de schiste ne fait pas l'objet d'étude précise à ce jour. Il faut bien entendu prendre en compte l'énergie nécessaire à l'ensemble du processus industriel pour procéder aux forages, aux transports ainsi que les dégagements de méthane qui se produisent lors des extractions ou de fuites comme cela s'est produit aux Etats-Unis.

Qui peut garantir de manière sûre l'étanchéité des puits qui subissent des pressions répétées et qui peuvent se fissurer ? Qui peut affirmer à 100% qu'il n'y aura aucun risque de pollution des ressources dans le futur ?

Comme beaucoup de collectifs citoyens et associatifs, Picardie Nature redoute les conséquences irréversibles liées aux techniques de fracturation, même à titre expérimental, raison pour laquelle nous demandons qu'aucun nouveau permis ne soit attribué ainsi que l'abrogation définitive des permis de recherches et d'exploration de gaz et d'huiles de schiste qui ont été attribués sur tout le territoire.

Nous sommes donc radicalement opposés à l'octroi des autorisations sollicitées et nous demandons aux Ministres et aux autorités concernés de ne pas accorder les permis sollicités ou à tout le moins de surseoir à les examiner jusqu'à la modification du Code Minier et à la tenue d'un débat public national et local.

Confiants dans l'intérêt que vous portez à la préservation de la santé et de l'environnement, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en notre considération la plus distinguée.

*Le Président de Picardie Nature,
Patrick THIERY*

• Pôle découverte et animation nature

• Le Festival de l'Oiseau et de la Nature : retour sur la 22^{ème} édition !

Par Sophie Declercq
Animatrice nature

Le Festival de l'Oiseau et de la Nature est né en 1990 d'une volonté de faire découvrir la beauté et les rôles écologiques de la baie de Somme et des autres milieux naturels du département par le biais des oiseaux. Chaque année, l'association Festival du Film de l'Oiseau et de la Vie Sauvage organise l'événement, soutenu par ses différents partenaires. En 2012, 28 structures ont proposé des activités de découverte nature : du 21 au 29 avril, le public pouvait ainsi plonger dans ce fabuleux monde au travers de diverses activités.

Les bénévoles actifs et salariés de Picardie Nature participent au Festival depuis plusieurs années ; en 2012, 8 sorties ont ainsi été réalisées. 6 sorties concernaient la découverte des phoques de la Baie de Somme, la plus grande colonie de Phoque Veau Marin en France : espèce à frimousse sympathique, les phoques suscitent une forte curiosité mais n'en oublions pas moins le comportement à avoir pour préserver cette espèce sauvage.

De par sa position géographique particulière, la côté picarde est sur le trajet de migration de nombreuses espèces d'oiseaux. 1 sortie au Bois de Cise a permis aux participants de comprendre ces phénomènes si particuliers ainsi que percevoir la diversité des espèces aiguillées dans leur voyage par notre trait de côte.

Enfin, le Festival de l'Oiseau et de la Nature



propose également des sorties en avant-première : dans ce cadre une balade nature au cimetière La Madeleine d'Amiens fut l'occasion pour le public de s'initier à l'observation des oiseaux à l'aide de jumelles. Le cortège des espèces liées aux parcs et jardins des villes était au rendez-vous, une manière de rappeler le rôle de ces espaces de nature dit plus commune, assurant un cordon indispensable entre les espaces dits exceptionnels en biodiversité.

L'engouement pour les sorties proposées est resté identique aux années précédentes, avec malgré tout quelques aléas dus à la météo houleuse du mois d'avril. Les sorties ont été rendues possibles par l'implication de 5 personnes guides, qui ont partagé avec 136 participants (112 adultes et 24 enfants) leur plaisir d'observer et de décrypter la nature sous le soleil ou entre deux averses.

• Les chauves-souris sous le devant du projecteur...

Par Sébastien Leroy
Animateur bénévole

Avec un minimum de connaissances, un diaporama bien « rodé » et quelques heures de travail (2 tout au plus) essentiellement pour se préparer aux fameuses questions du public, il est grand temps de passer à l'action !

En face de moi 27 personnes curieuses d'en apprendre sur nos gentils chiroptères. Après la présentation de la famille, des préjugés et autres légendes..., les gens semblent particulièrement intéressés par la préservation ainsi que la protection des espèces (d'ailleurs



nombre d'entre-eux sont repartis avec une photocopie d'un plan de nichoir).

Pour la partie questions qui peut être un grand moment de solitude, examen réussi ! Ouf !

Il ne nous reste plus que la partie terrain, et là pas évident, un petit vent frais indigne d'un mois de juin et pas assez d'obscurité compromettent nos chances mais à force de persévérance

• Fêtons la nature !

Par Blandine Kesteman
Animatrice nature

Le 12 et 13 Mai 2012, Picardie Nature, comme beaucoup d'autres associations au niveau national, a fêté la nature !

Installé au cœur du parc de Samara, entre archéologie, acro-branche, atelier jardinage... Picardie Nature a tenu un stand sur la thématique de la biodiversité au jardin. Avec ce beau week-end ensoleillé plus de 250 personnes sont passées au stand de l'association.

Certains se sont seulement renseignés sur l'association et ses activités, tandis que d'autres se sont documentés sur la biodiversité

au jardin et pris note de la méthode de construction de nichoirs... Pendant ce temps, certains enfants, confortablement installés, ont construit des gîtes à insectes à installer dans leur jardin dès leur retour de cette journée au cœur de la nature.

Puis, lors d'une pause repas, les visiteurs

nous sommes tout de même entrés en contact avec des pipistrelles. Le tout dans un silence religieux.

La soirée se termine par quelques discussions, une partie du groupe serait intéressée par d'autres sorties nature (notamment sur les micro-mammifères : musaraignes, campagnols...). Si quelqu'un se sent prêt pour animer, je fournis le public et la salle...

Le plus dur est de se lancer mais comme le dit le dicton : « Fais toujours ce que tu as peur de faire ! » Le principal est de diffuser les informations de manière la plus simple possible au maximum de personnes novices afin qu'elles soient sensibilisées et puissent agir en faveur de l'environnement (un peu comme la devise de Picardie Nature juste à côté du logo...).

Merci à tous les participants, aux salariés de l'association Picardie Nature, à l'association de protection de l'environnement de Héneencourt.



pouvaient découvrir tous les secrets de la biodiversité au travers de l'exposition de l'association.

Après le déjeuner du samedi, une quinzaine de personnes se sont baladés dans le parc à la recherche d'insectes et découvert notre outil : Clicnat pour partager leurs observations.

La fête de la nature : Un week-end de découverte nature, de partage, d'amusement...

• Les petits éco-citoyens du parc

Par Blandine Kesteman
Animatrice nature

Cette année encore Picardie Nature a poursuivie son engagement avec le PNR Oise Pays de France. Dans le cadre de ce partenariat, nous sommes intervenus dans 23 classes situées au sein des communes du parc.

27 animations ont été réalisées auprès d'environ 400 élèves de ces différentes écoles, soit sur la thématique du jardin, soit sur la thématique de l'eau.

Tous ces enfants, du CP au CM2, ont découvert la nature en cherchant, les mains dans la terre où dans la vase, les petites bêtes du jardin où de la mare, en construisant et installant des gîtes pour les insectes, en étudiant la rivière,

tel de vrais chercheurs, en identifiant leurs trouvailles faunistiques...

Pleins de bons moments d'apprentissages et d'échanges qui se sont concrétisés lors de la fête des petits éco-citoyens le 14 et 15 Juin. Enfants et animateurs ont partagé leurs connaissances et leurs découvertes de cette année au travers un rallye. Les enfants ont également réalisés des spectacles, articles, expositions... pour partager leur travail. Une belle rencontre pour clôturer une année riche en découvertes.

Mais les petits éco-citoyens reviennent en septembre !

• Calendrier des sorties : il est temps de programmer les nouvelles sorties !

Le calendrier des sorties va vite arriver à échéance... Il est grand temps de prévoir vos nouvelles sorties !

Vous souhaitez organiser une sortie ? C'est l'occasion de partager votre passion pour la nature et d'initier le large public à agir pour sa protection.

Le prochain calendrier couvrira la période de septembre 2012 à mars 2013.

Pour améliorer la conception du calendrier, nous avons élaboré un nouvel outil vous permettant de saisir vos sorties en ligne !

De cette manière, aucune information égarée, une meilleure organisation de l'ensemble de vos sorties dans le calendrier...

Avec cet outil, vous êtes maître de votre sortie !

Vous pouvez rédiger votre descriptif, choisir le lieu précis...

En cas d'erreur ou de changement d'avis, vous pouvez modifier vos propositions jusqu'à la clôture du formulaire ! Alors, à vos claviers !

Comment faire ?

Rendez-vous sur :
<http://sorties.picardie-nature.org>

Identifiez-vous avec votre compte clicnat, et le tour est joué !

Pour ceux qui ne détiennent pas encore de compte, vous pouvez en créer un, via ce lien.

En cas de soucis, n'hésitez pas à revenir vers nous ! Nous vous aiderons à saisir vos sorties !

Vous pouvez saisir vos propositions de sorties jusqu'au 29 juillet à minuit !

Une question ? Un conseil ?

Vous pouvez appeler
Aude, Blandine ou Sophie

03 62 72 22 50

• Prochains rendez-vous

• SAMEDI 21 JUILLET

Stage de formation : lien étroit entre les animaux et les plantes : qui dit l'un dit l'autre

Stage ouvert aux naturalistes de tous horizons souhaitant approfondir la question des liens étroits entre le monde végétal et le monde animal : les chenilles et leurs plantes-hôtes, les insectes butineurs et les plantes mellifères...

Vous pourrez ensuite participer à la collecte de données permettant d'améliorer les connaissances sur la répartition des espèces en Picardie via l'outil en ligne Clicnat

RDV : lieu et heure de RDV communiqués lors de l'inscription (choisis en fonction de la localisation géographique des inscrits)

Durée : la journée - **Stage sur inscription**

A prévoir : jumelles, filet, loupe, pique-nique

Animée par : Sébastien MAILLIER

Contact : 03 62 72 22 54 avt le 20 juil. 17h

• SAMEDI 21 JUILLET

A la découverte des papillons, des fleurs et des oiseaux (76)

Découvrez la vallée de l'Andelle riche de ses coteaux secs accompagnés de zones humides et de boisements, au travers des observations de la nature : oiseaux, papillons et végétaux ; les chercher et apprendre à les reconnaître vous renseignera sur les milieux environnants.

RDV : 09h30 devant l'Eglise de Vascoeuil

Durée : la matinée - Animée par : Pierrick DORE

A prévoir : appareil photo, jumelles

En partenariat avec Haute-Normandie Nature et Environnement

Contact : P. DORE 06 82 22 89 20

• SAMEDI 21 JUILLET

A la découverte des papillons, des fleurs et des oiseaux (76)

Sortie pour petits et grands sur la piste des papillons et des oiseaux du Coteau de Val Saint

Pierre : tâchons de les trouver, les observer, les identifier et découvrons leur mode de vie. N'en n'oublions pas la flore, sans laquelle un bon nombre d'espèces animales ne pourraient s'exprimer. Cette sortie est accessible aux enfants accompagnés.

RDV : 14h devant l'Eglise de Croisy-sur-Andelle

Durée : la matinée - Animée par : Pierrick DORE

En partenariat avec Haute-Normandie Nature et Environnement

Contact : P. DORE 06 82 22 89 20

• DIMANCHE 22 JUILLET

Les oiseaux des marais de Courcelles (02)

Sortie d'observation des oiseaux aux abords des marais de Courcelles et de la Rigole du Noirieux.

RDV : 09h00 devant la mairie d'Essigny Le Petit

Durée : 3h00 - A prévoir : jumelles

Animée par : Nicolas adhérent junior de la LPO

et encadrée par Roland HERMANT

Sortie organisée par : la LPO 02

Contact : R. HERMANT 03 23 07 93 48

• DU 23 JUILLET AU DIMANCHE 5 AOÛT

Exposition sur les phoques de la Baie de Somme (80)

Plongez dans le monde des phoques de la Baie de Somme au travers d'une dizaine de panneaux retraçant l'histoire de leur installation, le lien entre l'homme et les phoques et les méthodes de protection. Tous les panneaux possèdent « le coin des petits » : une partie spécialement aux enfants.

RDV : de 10h30 à 17h30

Salle des fêtes de St-Valéry/Somme

Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires :



ÉTUDIER - AGIR - SENSIBILISER

Association régionale de protection de la Nature et de l'Environnement
membre de France Nature Environnement, agréée par les ministères de l'Écologie et de l'Éducation Nationale

Picardie Nature - 1 rue de Croÿ - BP70010 - 80097 Amiens cedex 3 - Tél. 03 62 72 22 50

contact@picardie-nature.org - www.picardie-nature.org

Association loi 1901 déclarée en préfecture le 04 mars 1970 Siret 381 785 120 00019 - APE 9104Z - Imprimé sur papier recyclé